Bourgogne
Conseil économique et social

« LES SOLUTIONS TEXTILES DEMAIN EN BOURGOGNE »

RAPPORT

présenté par

Claudine CONTASSOT

Jean-Claude DESLOT

COMMISSION N° 2

Développement économique, emploi, innovation

SEANCE PLENIERE DU 17 OCTOBRE 2007

Conseil économique et social de Bourgogne
17, boulevard de la Trémouille – BP 1602 – 21035 Dijon cedex – Tél. 03 80 44 34 32 – Fax 03 80 44 33 09
E-mail : cesr@cr-bourgogne.fr **www.cr-bourgogne.fr**

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS AUX PERSONNES AUDITIONNEES **3**

COMMISSION N° 2 ..... **4**

LISTE DES ABREVIATIONS **5**

INTRODUCTION **7**

1. ORGANISATION, POIDS ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE TEXTILE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DEPUIS LA LIBERALISATION DES MARCHES **8**

1.1. UNE ORGANISATION MONDIALISEE 8
1.1.1. L'arrangement multifibres (AMF) *8*
1.1.2. L'accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements (ATV) *8*
1.1.3. L'accord Union européenne – Chine *8*
1.2. LE POIDS ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE TEXTILE 9
1.2.1. Les industries textiles : 5,1 % des échanges mondiaux de marchandises *9*
1.2.2. Le poids de l'industrie textile dans l'économie européenne *9*
1.2.3. La France, 3ème acteur de l'industrie textile européenne *10*
1.3. PRINCIPALES EVOLUTIONS DE L'INDUSTRIE TEXTILE DEPUIS LA LIBERALISATION DES MARCHES 11
1.3.1. Au niveau mondial *11*
1.3.2. Au niveau européen *12*
1.3.3. Au niveau national *12*

2. L'AVENIR DE L'INDUSTRIE TEXTILE **14**

2.1. LES TEXTILES TECHNIQUES 14
2.1.1. Définition, identification du secteur des textiles techniques et lexique de ses métiers et applications *14*
2.1.2. La part respective des principales applications des textiles techniques sur le marché mondial *18*
2.1.3. Place des textiles techniques dans l'industrie textile mondiale et européenne *20*
2.1.4. La France, 2ème producteur européen de textiles techniques *21*
2.2. LES POLES DE COMPETITIVITE 23
2.2.1. Le pôle de compétitivité TECHTERA *23*
2.2.2. Le pôle de compétitivité UP-TEX *24*

3. DONNEES SOCIALES : EMPLOIS ET FORMATION **25**

3.1. STRUCTURE DES EMPLOIS ET DES SALAIRES 25
3.1.1. Des similitudes avec la structure des emplois des industries de main-d'œuvre *25*
3.1.2. Industrie textile traditionnelle et industrie des textiles techniques *25*
3.2. LA FORMATION DES SALARIES DU TEXTILE 26
3.3. LA PYRAMIDE DES AGES DES SALARIES DU TEXTILE 27

4. LA BOURGOGNE ET L'INDUSTRIE TEXTILE **28**

4.1. LA BOURGOGNE TEXTILE AU 15EME RANG DES REGIONS FRANÇAISES 28
4.1.1. Des données statistiques fragmentaires *28*
4.1.2. Évolution depuis la saisine du CESR de Bourgogne de 1997 ..... *29*
4.1.3. Un secteur en grande difficulté *30*
4.2. LES ENTREPRISES BOURGUIGNONNES 31
4.2.1. Principales implantations des industries textile, habillement, cuir *31*
4.2.2. Innovation et R & D en Bourgogne *32*
4.2.3. Quelques entreprises de Bourgogne auditionnées *33*
4.2.4. Quelques autres entreprises bourguignonnes *37*
4.3. EMPLOIS, SALAIRES ET FORMATION EN BOURGOGNE 38
4.3.1. Les offres d'emploi du secteur textile en 2006 ..... *38*
4.3.2. Les demandes d'emploi du secteur textile en 2006 ..... *40*
4.3.3. Insertion dans la vie active et insertion professionnelle des apprentis *40*
4.3.4. L'appareil de formation bourguignon *41*

5. CONCLUSION **45**

BIBLIOGRAPHIE **46**

TABLE DES ILLUSTRATIONS **47**

REMERCIEMENTS
AUX PERSONNES AUDITIONNEES

Anne-Christine AYED, Directrice Recherche et Innovation, DIM - DBA OPERATION
Marie-Christine BACQUER, Responsable de la délégation FORTEXHA, FORTHAC – FORTEXHA
Frédéric BESACIER, Représentant la CFE-CGC
Régis BOIRON, Directeur régional , OSEO Bourgogne
Cyril CALAIS, Responsable gestion des entreprises du Centre de développement de l'Auxerrois, CCI de l'Yonne
Christine CHARTON, Responsable de la division des études, INSEE BOURGOGNE
Joël DOYEN, Ingénieur Consultant, Institut Français Textile-Habillement
Régis DUMANGE, Président directeur général, TEXTILOT SA
Delphine DUMANGE, Responsable de communication, entreprise TEXTILOT SA
Corinne FARACE, Déléguée générale, Pôle de compétitivité, TECHTERA
Jean-Pierre GALLET, Directeur de l'ITECH, Institut textile et chimique
Karl GEDDA, Délégué général, Pôle fibres naturelles Grand Est
Jean-Pierre JAQUEMIN, Responsable du département matériaux souples, Lycée Le Castel
Pierre LAMBEY, Gérant, Société REMI CONFECTION
Joëlle MANTANI, Gérante, Entreprise VIBEL
Laurent MATHIEU, Président Directeur Général, Société C.R.S.T
Franck MAUERHAN, Journaliste économique, Le Bien Public
Philippe PATOURET, Gérant, SARL PATOURET DUBOIS et Fils
Claire PARIS, Chargée d'études statistiques, C2R Bourgogne
Olivier RITZ, Directeur de l'économie, économie sociale et solidaire, tourisme, Conseil régional de Bourgogne
Stéphan VERIN, Délégué général, Pôle de compétitivité UP-TEX

Conseillers économiques et sociaux régionaux auditionnés

Gérard ALCAZAR, Conseiller économique et social régional, représentant le MEDEF Bourgogne
Jean-Louis BILLET, Conseiller économique et social régional, représentant Force Ouvrière,
Hervé BONNAVAUD, Conseiller économique et social régional, représentant l'UNSA
Marcel CHIFFLOT, Conseiller économique et social régional, représentant les organisations syndicales d'artisans
Philippe DORMAGEN, Conseiller économique et social régional, représentant la FSU,

COMMISSION N° 2

« Développement économique, emploi, innovation »

Président

Hubert CAMUS, représentant du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne

Vice-président

Jean-Pierre FARAH, représentant de l'union régionale CFTC

Secrétaire

Lucette LAURENT, représentante du Comité régional du tourisme

Membres

Daniel BIGEARD, représentant de la Fédération bancaire française, comité de Bourgogne
Marcel CHIFFLOT, représentant de l'Union professionnelle artisanale
Claudine CONTASSOT, représentante du Comité régional CGT
Jean-Claude DESLOT, personnalité qualifiée, 1er vice-président du Conseil économique et social de Bourgogne
Robert FARON, représentant de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne
William FORESTIER, représentant de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Jean-Claude FORTIER, représentant de l'Université de Bourgogne
Michel LAFARGE, représentant de la Fédération régionale du bâtiment
Michel MAILLET, représentant du Comité régional CGT
Gilbert MARPEAUX, représentant de l'Union régionale des syndicats FO
Raphaël MAX, représentant de la CGPME
Jean-François MICHON, représentant de l'Union régionale CFE-CGC
Élisabeth PETITBON, représentante de l'Union régionale des syndicats CFDT

Membre associé

Eric TAUFFLIEB, représentant de Force Ouvrière
1er vice-président du Conseil économique et social de Bourgogne

Cabinet
Michelle DUBOIS, chargée d'études
Christophe LEFEVRE, assistant d'études
Brigitte DUCHANOY, assistante

LISTE DES ABREVIATIONS

AGOA	African Growth and Opportunity Act
AMF	Arrangement multifibres
ANVAR	Agence nationale pour la valorisation de la recherche (maintenant OSEO ANVAR)
ARIST	Agence régionale d'information stratégique et technologique
ASSEDIC	Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
ATV	Accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements
BIT	Bureau international du travail
CETI	Centre européen des textiles innovants
CFA	Centre de formation des apprentis
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CIADT	Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire
CRCI	Chambre régionale de commerce et d'industrie
C2R	Centre régional de ressources pour le travail, l'emploi et la formation
DADS	Déclaration annuelle des données sociales
DGE	Direction générale des entreprises
DIRD	Dépense intérieure de recherche et développement
EAE	Enquête annuelle d'entreprise
ENSAIT	École nationale supérieure des arts et industries textiles
EPI	Équipement de protection individuelle
EURATEX	European Apparel and Textile Organisation
FITTHC	Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir
GATT	General agreement on tariffs and trade
HEI	École des hautes études d'ingénieur
IFTH	Institut français textile-habillement
MENESR	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
NAF	Nomenclature d'activités françaises
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations-Unies
ONUDI	Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé

OST	Organe de supervision des textiles
PIB	Produit intérieur brut
PCRDT	Programme de recherche et de développement technologique
PRTH	Plan régional textile habillement
R2ITH	Réseau industriel d'innovation du textile et de l'habillement
R&D	Recherche et développement
SESSI	Service des études et statistiques industrielles
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TUT	Textile à usage technique
UCMTF	Union des constructeurs de matériel textile de France
UE	Union européenne
UNEDIC	Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

INTRODUCTION

Le textile est une industrie de main-d'œuvre durement touchée par la mondialisation et confrontée à une décroissance d'activité. La suppression, depuis le 1er janvier 2005, des restrictions à l'importation des produits textile-habillement dans les pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce a amplifié le bouleversement de l'industrie européenne.

Dans ce contexte, les entreprises font, en Bourgogne, comme dans d'autres régions, des efforts d'adaptation permanents pour accroître leur compétitivité et saisir les opportunités de développement.

L'industrie textile représente environ 3 811 emplois en Bourgogne (SESSI-2004), soit 2 % des emplois industriels. Cependant, dans certains bassins d'emplois, ce pourcentage est beaucoup plus élevé, en Saône-et-Loire notamment. Les petites entreprises de ce secteur, souvent implantées en milieu rural, sont un élément essentiel de l'aménagement des territoires qu'elles dynamisent.

La Bourgogne est marquée par la restructuration d'une importante entreprise, DIM, qui pèse fortement sur les bassins d'emplois d'Autun et Château-Chinon. Face à ce contexte difficile de l'industrie textile en Bourgogne, le Conseil économique et social de Bourgogne a émis un vœu lors de sa séance plénière du 14 juin 2006, préconisant une négociation pour explorer des solutions novatrices, un rapprochement avec les pôles de compétitivité ou les filières d'excellence touchant au textile et aux fibres végétales.

L'évolution de la situation de l'industrie textile depuis 9 ans, a pu être dressée à partir de l'étude de 1997 du CESR[1]. Cependant, **la notion de textile ne doit plus être réduite au seul secteur de l'habillement**. En effet, de nombreux domaines utilisent le textile : santé-médical, sports et loisirs, agriculture, bâtiment, génie civil, défense, électronique, protection et sécurité, transports, conditionnements, environnement, industrie…

Les textiles techniques et les nouvelles fibres ont conquis leur place et accroissent leur présence dans la quasi-totalité des secteurs industriels, de l'automobile au médical, du génie civil à la construction et de l'électronique à l'aéronautique. Ils peuvent être visibles (revêtements de siège automobile) ou non visibles (filtres pour l'essence et l'air, les airbags, les renforts de pneus, les matériaux composites). Des entreprises innovantes ont su saisir avec succès les opportunités de développement et de redéploiement industriels.

Ainsi, ce présent rapport, « *Les solutions textiles demain en Bourgogne* », vise-t-il à apporter un éclairage sur les principaux indicateurs de l'industrie textile, tant au niveau international que national et, bien sûr, bourguignon.

[1] C. REVENU, *L'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne*, Conseil économique et social de Bourgogne, 30 avril 1997.

1. ORGANISATION, POIDS ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE TEXTILE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DEPUIS LA LIBERALISATION DES MARCHES

1.1. UNE ORGANISATION MONDIALISEE

1.1.1. L'arrangement multifibres (AMF)

De 1974 à la fin du cycle d'Uruguay[2], les échanges commerciaux relatifs aux textiles et aux vêtements ont été régis par l'arrangement multifibres (AMF). **Cet accord imposait des restrictions quantitatives des importations lorsque celles-ci risquaient de porter atteinte à la branche de production du pays importateur.** Il constituait une exception majeure aux règles fondamentales du General Agreement on Tariffs and Trade (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ou GATT), notamment au principe de non-discrimination[3].

1.1.2. L'accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements (ATV)

Le 1er janvier 1995, l'AMF a été remplacé par l'accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur les textiles et les vêtements (ATV). L'ATV a mis en place un processus de libéralisation des restrictions en vigueur **en vue d'un retour progressif des produits textiles dans le droit commun du commerce international.** Il créait également un organe de supervision des textiles (OST) chargé de veiller à la mise en œuvre effective de l'accord.

Dans la mesure où la Chine ne faisait pas partie de l'OMC, l'ATV ne prenait pas en compte le facteur chinois. L'adhésion de ce pays, le 11 décembre 2001, a bouleversé les données de la concurrence internationale.

1.1.3. L'accord Union européenne – Chine

La libéralisation du marché mondial des textiles a atteint son point d'achèvement le 1er janvier 2005. Il s'en est suivi une **déferlante de produits textiles chinois**. L'enquête menée par la Commission européenne pour mesurer l'impact de l'augmentation des importations témoigne de ce phénomène.

C'est pour faire face à cette situation que la Commission européenne a conclu, le 10 juin 2005, un accord avec les autorités de Pékin. Celui-ci fixe une augmentation progressive des importations de dix catégories de produits jusqu'en 2008. Selon les années et les produits concernés, la croissance annuelle des volumes ne pourra dépasser 8 à 12,5 %. Plus précisément, la Chine a accepté de limiter à 8 % (puis 10 % en 2006 et 2007) l'augmentation de ses exportations de pull-overs, de pantalons

[2] Le cycle d'Uruguay s'inscrit dans la continuité du General agreement on tariffs and trade (GATT). Cet accord visait à établir les règles du système commercial mondial. Il a donné naissance à une organisation internationale officieuse, existant de fait et aussi dénommée officieusement GATT, qui a évolué au fil des ans à travers plusieurs cycles de négociation. Le cycle d'Uruguay constitue le dernier et le plus important de ces cycles. Il a duré de 1986 à 1994 et a réuni 125 pays participants. Les négociations ont porté sur presque tous les domaines d'échanges et constituent ainsi la plus vaste négociation commerciale de tous les temps, tous genres confondus. Le cycle d'Uruguay a également conduit à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui est reconnue juridiquement comme organisation internationale.

[3] Source www.wto.org

pour hommes et de chemisiers, à 10 % celles de tee-shirts, de robes, de soutiens-gorge et de fil de lin, et à 12,5 % celles de tissus de coton, de draps, de linges de table ou de cuisine[4].

La mise en œuvre de ces dispositions a cependant entraîné des problèmes de distribution. En effet, au moment où celles-ci sont entrées en vigueur, les plafonds d'importation de certains produits avaient déjà été atteints. Des tonnes de vêtements se sont donc entassées dans des entrepôts, sans pouvoir être écoulées. Un nouvel accord a, par conséquent, été nécessaire. En vertu de ce second compromis, approuvé par les vingt-cinq états membres le 7 septembre 2005, la moitié des 80 millions de pièces sans licence a pu entrer sur le territoire européen, tandis que l'autre moitié a été décomptée des quotas accordés à la Chine pour 2006. L'accord prévoit aussi de transférer une partie des produits en excédent sur le quota d'une catégorie qui n'a pas atteint son plafond pour 2005.

1.2. LE POIDS ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE TEXTILE

1.2.1. Les industries textiles : 5,1 % des échanges mondiaux de marchandises

En 2004, le commerce mondial des textiles s'est élevé à 195 milliards de dollars et celui de l'habillement à 258 milliards[5]. Ces échanges représentaient respectivement 2,2 % et 2,9 % des échanges mondiaux de marchandises[6].

Beaucoup de pays émergents, surtout en Asie, se sont spécialisés dans le commerce de textiles et de vêtements. L'augmentation des exportations enregistrée depuis une dizaine d'années a profité à l'emploi, qui a connu des progressions particulièrement impressionnantes, notamment en Chine, où il est passé de 14,7 millions de personnes en 1995 à 19 millions en 2004. Les textiles et les vêtements occupent une place encore plus importante dans l'emploi manufacturier total dans d'autres pays comme le Bangladesh (35 %), le Pakistan (43 %) ou Madagascar (45 %)[7].

1.2.2. Le poids de l'industrie textile dans l'économie européenne

La filière textile-habillement conserve encore une place significative dans l'économie de l'Union européenne (UE). Selon The European Apparel and Textile Organisation (EURATEX), elle regroupait en 2003 près de 170 000 entreprises (95 % de PME) réalisant un chiffre d'affaires de 214 milliards d'euros et employant 2,5 millions de salariés, soit 4 % du produit intérieur brut (PIB) industriel de l'UE et 7 % de l'emploi manufacturier[8].

En 2003, les trois pays de l'Union ayant réalisé les chiffres d'affaires les plus importants ont été l'Italie (43 milliards d'euros), la France (25 milliards d'euros) et l'Allemagne (24 milliards d'euros). Pour cette même année, les trois plus gros employeurs ont été l'Italie avec 580 900 salariés, l'Espagne (234 700 salariés) et le Portugal (200 500 salariés). Parmi les nouveaux entrants dans l'UE, la Pologne était le plus gros employeur pour ce secteur industriel (198 700 salariés)[9].

---

[4] *Textile : comment sauvegarder le secteur à l'heure chinoise ?*, Parlement européen, 3 octobre 2005.
[5] *Statistiques du commerce international 2005*, Organisation mondiale du commerce, 2005.
[6] *Ibidem*.
[7] *Promouvoir une mondialisation juste dans le secteur des textiles et de l'habillement dans un environnement « post AMF »*, Bureau international du travail, 2005.
[8] I. VALLEE, *PME, innovation technologique et secteurs d'application : textile-habillement (2004)*, OSEO-ANVAR, 2005.
[9] I. VALLEE, *PME, innovation technologique et secteurs d'application : textile-habillement (2004)*, OSEO-ANVAR, 2005.

1.2.3. La France, 3ème acteur de l'industrie textile européenne

1.2.3.1. *La production française en 2005*

La production de fibres et fils, tissus et autres articles textiles décline régulièrement sur les dix dernières années. Ces industries sont confrontées à une concurrence étrangère exacerbée ayant entraîné une délocalisation croissante. Les entreprises tentent d'être réactives, de se réorganiser ou de se reconvertir pour échapper à cette spirale. **Celles dont la production croît, sont essentiellement tournées vers des niches** : productions de séries limitées répondant à des spécificités particulières, produits haut de gamme destinés aux créateurs de mode et à la haute couture, ou produits à plus forte technicité destinés à divers clients issus de l'industrie, de la santé, du transport…[10].

La production française *entreprises de 20 salariés et plus*	Production	Facturations en k€
Fibres et fils		
(en tonnes)		
Fibres naturelles préparées (lin,laine...) ...	219 459	237 131
Fibres artificielles ou synthéthiques.....	3 818	(1)
Fils de fibres naturelles : soie, laine, lin et jute	7 484	113 302
Fils de coton	32 393	56 036
Fils artificiels ou synthétiques (y compris mélangés).....	43 842	(1) 216 281
Tissus		
(en tonnes)		
Tissus de laine, soie, etc	4 622	124 456
Tissus de coton	46 550	398 522
(en milliers de mètres linéaires)		
Tissus de laine (ou mélangés avec de la laine) pour vêtements	25 452	223 358
(en tonnes)		
Tissus en fibres artificielles et synthétiques (y compris fils de filaments)	55 040	801 082
Tissus spéciaux	29 826	421 185
Étoffes à maille	31 020	241 201
Ennoblissement	129 063	416 323
Fabrication d'articles textiles		
(en tonnes)		
Linge de maison (y compris couvertures) ..	24 564	454 445
Fabrication de petits articles textiles de literie	////////	322 100
Fabrication d'autres articles confectionnés	////////	541 000
Autres industries textiles		
(en milliers de m²)		
Tapis, moquettes	44 730	391 604
(en tonnes)		
Ficelles, cordes, cordages filets à maille	14 412	55 840
Non tissés	121 937	465 568
Produits textiles divers :		
Passementerie	////////	520 137
Dentelles	////////	157 273
Broderies	////////	62 566
Ouaterie	13 950	7 002
Feutres	36 976	156 537
Tissus enduits ou imprégnés	147 422	736 479

(1) *la production de fibres artificielles et synthétiques étant une activité intégrée à la production de fils, les facturations sont regroupées*

Figure 1 - La production française (année 2005)
Source : Sessi - Enquête annuelle de branche – 2005

En 2005, la production textile française se situe à la 3ème place européenne derrière l'Italie et l'Allemagne. Si l'industrie textile a vu une baisse constante de ses effectifs ces 10 dernières années, ce secteur qui regroupe des activités très différentes présente des performances contrastées. Les activités

[10] Le textile en chiffres – Sessi, Ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, Production industrielle, hors série 2007.

situées en amont de la filière, liées à la filature, connaissent les difficultés économiques et financières les plus graves. À l'inverse, les meilleures performances sont réalisées par les activités d'aval spécialisées dans des produits destinés à l'industrie[11].

On peut parler <u>des</u> industries textiles ; en effet, de nombreuses activités très différentes, dépendantes les unes des autres ou complémentaires, aux contraintes et problématiques distinctes constituent ce secteur.

1.2.3.2. *Le commerce extérieur de la France*

La dégradation du commerce extérieur français concerne l'ensemble de l'industrie textile mais atteint principalement les activités de la filature et du tissage.

Le commerce extérieur français de l'industrie textile s'est particulièrement dégradé. En 2005, le déficit, étroitement lié à la fin des accords multifibres et à la disparition des quotas intervenue au 1er janvier 2005, atteignait 217 millions d'euros. Même si ces derniers ont été rétablis pour certains produits, **la grande réactivité des importateurs français permet à la Chine de s'affirmer comme le fournisseur incontournable de la France** (aux dépens des fournisseurs traditionnels de la France, notamment ceux du pourtour méditerranéen).

1.3. PRINCIPALES EVOLUTIONS DE L'INDUSTRIE TEXTILE DEPUIS LA LIBERALISATION DES MARCHES

1.3.1. Au niveau mondial

<u>Évolution depuis le 1er janvier 2005</u>. **La libéralisation du marché mondial des textiles en 2005 a renforcé le rôle joué par la Chine, l'Inde et le Pakistan.** Cette année-là, ces pays ont connu une progression de leurs exportations comprise entre 16 et 26 %. Ainsi, entre janvier et avril 2005, la Chine a-t-elle exporté pour 1,2 milliard de dollars de produits textiles et de vêtements, ce qui représente une croissance de 18,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ses exportations de textiles à destination des États-Unis et de l'UE ont notamment progressé respectivement de 70 et de 45 %[12].

<u>Conséquences sur l'activité et l'emploi.</u> Aux États-Unis, selon la Fédération Internationale des Travailleurs du Textile, de l'Habillement et du Cuir (FITTHC), 31 usines auraient cessé leur activité en 2005. Selon le Bureau international du travail (BIT), l'emploi dans ce secteur a reculé d'environ 7,7 % aux USA entre septembre 2004 et septembre 2005[13].

En Amérique latine, le BIT estime que les exportations de vêtements de la République dominicaine vers les États-Unis pourraient avoir chuté de plus de 30 % suite au démantèlement des contingents, ce

[11] Le textile en chiffres – Sessi, Ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, Production industrielle, hors série 2007.

[12] *Promouvoir une mondialisation juste dans le secteur des textiles et de l'habillement dans un environnement « post AMF »*, Bureau international du travail, 2005.

[13] *Le revers du modèle : la libéralisation du commerce du textile et de la confection profite surtout aux pays qui jouent la carte de la concurrence la plus déloyale*, Confédération internationale des syndicats libres, décembre 2005.

qui, en valeur absolue, représenterait une perte de plus de 650 millions de dollars pour le secteur. De ce fait, l'emploi pourrait reculer d'environ 40 %[14].

C'est l'Afrique qui est la plus touchée par les pertes d'emploi depuis la fin de l'ATV. Du Maroc à la République d'Afrique du Sud, quasiment tous les pays producteurs de textile et de vêtements connaissent de grandes difficultés à soutenir la concurrence des produits asiatiques. Pendant les trois premiers mois de 2005, les exportations de textiles et de vêtements à destination des États-Unis dans le cadre de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) ont reculé, s'établissant à 270 millions de dollars, contre 361 millions pour la même période en 2004[15].

1.3.2. Au niveau européen

En préambule à l'examen de la situation postérieure à 2005, **il convient de rappeler que cette évolution ne constitue pas une rupture mais qu'elle s'inscrit dans un contexte de difficultés persistantes rencontrées par l'industrie textile.** Le programme d'initiative communautaire RETEX (qui couvrait la période 1993-1997), centré sur le textile-habillement et articulé autour de trois axes, poursuivait trois objectifs : moderniser les entreprises pour leur permettre de s'adapter à un environnement changeant, favoriser la mise en réseau des entreprises, conjuguer les préoccupations industrielles et environnementales[16].

Évolution depuis le 1er janvier 2005. **La situation en Europe reflète l'évolution observée au niveau mondial.** Selon le Parlement européen, près de 913 millions de paires de chaussettes et de collants chinois ont été exportés en direction des marchés de l'Union européenne (UE) en janvier et en février 2005[17]. Pour le premier quadrimestre 2005, les exportations de pantalons pour hommes en provenance de Chine ont augmenté de 394,88 %, celles des tissus de lin de 393,33 %, celles des bas et chaussettes de 368,06 %, celles des pull-overs de 331,63 %[18]. Pour les trente-cinq catégories de produits textiles concernés par le système de contrôle statistique instauré par l'UE pour surveiller les échanges après la libéralisation, la valeur totale des importations en provenance de Chine a augmenté de 73,14 %[19].

Conséquences sur l'activité et l'emploi. Selon EUROSTAT, l'indice de production mensuelle pour le textile a diminué de 3,6 % entre avril 2004 et avril 2005 ; celui des vêtements a reculé d'environ 7,3 %. L'emploi dans le textile a diminué de 3 % entre mars 2004 et mars 2005. Pour le seul marché du lin, la production de l'UE a diminué de 25 % entre janvier et avril 2005 par rapport à la même période de 2004 ; le chiffre d'affaires a chuté de 25 %, quant à l'emploi, il a reculé de 13 %[20].

1.3.3. Au niveau national

Rappel de la situation antérieure et des graves difficultés rencontrées par le secteur textile français. Le programme communautaire RETEX concernait 17 régions françaises, soit 53 zones

[14] *Promouvoir une mondialisation juste dans le secteur des textiles et de l'habillement dans un environnement « post AMF »*, Bureau international du travail, 2005.
[15] Ibidem.
[16] C. REVENU, *L'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne*, Conseil économique et social de Bourgogne, 30 avril 1997.
[17] *Textile : le Parlement européen propose une réponse au défi chinois*, Parlement européen, 10 septembre 2005.
[18] *Promouvoir une mondialisation juste dans le secteur des textiles et de l'habillement dans un environnement « post AMF »*, Bureau international du travail, 2005.
[19] *Ibidem*.
[20] *Textile : comment sauvegarder le secteur à l'heure chinoise ?*, Parlement européen, 3 octobre 2005.

d'emplois pour une enveloppe globale de près de 24 millions d'euros. En outre, le plan BORATRA ou « plan textile français » ambitionnait de réduire l'hémorragie d'emplois dans le secteur du textile-habillement en redonnant aux entreprises les moyens d'êtres compétitives par l'abaissement des charges sociales sur les bas salaires et par une augmentation du taux horaire de prise en charge par l'État du chômage partiel[21].

Évolution depuis le 1er janvier 2005. **Les produits de l'industrie textile sont confrontés à la baisse des débouchés intérieurs,** baisse accrue par la crise de l'automobile (textiles techniques) et la concurrence des produits importés d'Asie. La filature connaît également un recul régulier de son activité. La modernisation de l'outil ne suffit plus pour faire face au double défi de la baisse des prix et de la concurrence des pays à bas salaires. La situation dans le tissage est assez proche, mais l'activité se détériore moins rapidement. Le recul de la production de linge de maison et de tapis et moquettes est important. Ces produits ne profitent pas de l'embellie de la construction. Seuls les non tissés, bien qu'en légère baisse, tirent leur épingle du jeu. D'une manière générale, **le secteur du textile ne bénéficie pas encore des innovations attendues des pôles de compétitivité[22].**

Dans le domaine de l'habillement, la production reste orientée à la baisse, le rétablissement des quotas avec la Chine ayant surtout bénéficié aux autres pays asiatiques**. Les fabricants sont incités à délocaliser leur production, même dans des secteurs à forte valeur ajoutée comme la lingerie**.

Dans la chaussure, le recul de la production s'est poursuivi jusqu'à la fin 2005, en liaison avec l'augmentation spectaculaire des importations chinoises. Les taxes anti-dumping de l'UE sur les chaussures à dessus de cuir modifient cependant le contexte de la concurrence. L'évolution future dépend surtout de la mise au point de produits innovants.

Conséquences sur l'activité et l'emploi. Dans son étude sur l'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne, le CESR de Bourgogne relevait que « de 700 000 actifs en 1981, [la filière] est passée à 637 000 en 1985 et à 547 000 en 1990[23] ». En 1995, si l'on ne considérait que les seules entreprises de plus de vingt salariés, la filière comptait moins de 250 000 emplois[24].

Selon l'Enquête annuelle d'entreprise (EAE) réalisée par le Service des études et des statistiques industrielles (SESSI), les secteurs du textile et de l'habillement concernaient 1 956 entreprises de plus de vingt salariés en 2005, un chiffre en recul de 3,02 % par rapport à 2004. L'emploi recule également, de 7,25 % environ, avec 148 400 salariés[25].

[21] C. REVENU, *L'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne*, Conseil économique et social régional de Bourgogne, 30 avril 1997.
[22] Source www.industrie.gouv.fr
[23] C. REVENU, *L'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne*, Conseil économique et social régional de Bourgogne, 30 avril 1997.
[24] ibidem.
[25] Source www.industrie.gouv.fr

2. L'AVENIR DE L'INDUSTRIE TEXTILE

2.1. LES TEXTILES TECHNIQUES

Les enjeux de la filière des textiles techniques touchent des entreprises très variées en taille et en spécialités. Afin de mettre en place des actions dédiées et convergentes pour assurer le développement de la filière française, la Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie a souhaité disposer d'une **analyse stratégique prospective du secteur des textiles techniques.**
Un document, *intitulé « étude réalisée par le cabinet Développement & Conseil, pour le compte de la DGE »* synthétise les principaux apports de cette étude en plusieurs thèmes : définition des textiles techniques, marché mondial, principales données chiffrées sur les marchés d'application, la France des textiles techniques et les spécialisations françaises. Enfin, l'étude s'achève par dix propositions d'actions à mener pour atteindre les trois objectifs chiffrés qui pourraient être fixés au plan national.

2.1.1. Définition, identification du secteur des textiles techniques et lexique de ses métiers et applications

2.1.1.1. *Définition des textiles techniques*

« Un textile technique peut se définir comme **tout produit ou matériau textile dont les performances techniques et les propriétés fonctionnelles prévalent sur les caractéristiques esthétiques ou décoratives.** Les textiles techniques apparaissent moins comme un secteur d'activité déterminé que comme une **extension et une diversification du secteur textile traditionnel**. Cette diversification est née au début du siècle dernier avec les progrès de la science et l'apparition de nouvelles générations de fibres textiles ; elle s'est considérablement accélérée dans la seconde moitié du 20ème siècle. **Les textiles techniques sont le fruit d'innovations variées portant sur les matériaux, les procédés de fabrication et les produits eux-mêmes**. Leur vaste champ d'application rend ces textiles difficilement visibles, le plus souvent, ils sont intégrés à d'autres matériaux et employés comme semi-produits au sein d'autres secteurs d'activités[26] ».

Leur caractère diffus, divers et récent entraîne une **identification délicate du secteur** des textiles techniques. Par ailleurs, peu de données statistiques sont directement disponibles.

2.1.1.2. *La filière des textiles techniques*

L'industrie des textiles techniques recouvre l'ensemble des entreprises fabriquant ou traitant les textiles pour des usages finaux techniques, et les textiles conçus par une technologie textile spécifique, et ce, depuis la réalisation des fibres (naturelles ou chimiques) jusqu'aux dernières étapes de l'ennoblissement d'une étoffe tissée ou non tissée[27].

Les textiles techniques se caractérisent par leurs usages finaux : ils sont conçus **pour et en fonction de** ces usages. De plus, ils sont potentiellement utilisables dans toutes les branches de l'industrie.

[26] Étude sur les textiles techniques, Cabinet Développement & Conseil, Direction générale des Entreprises.
[27] ibidem.

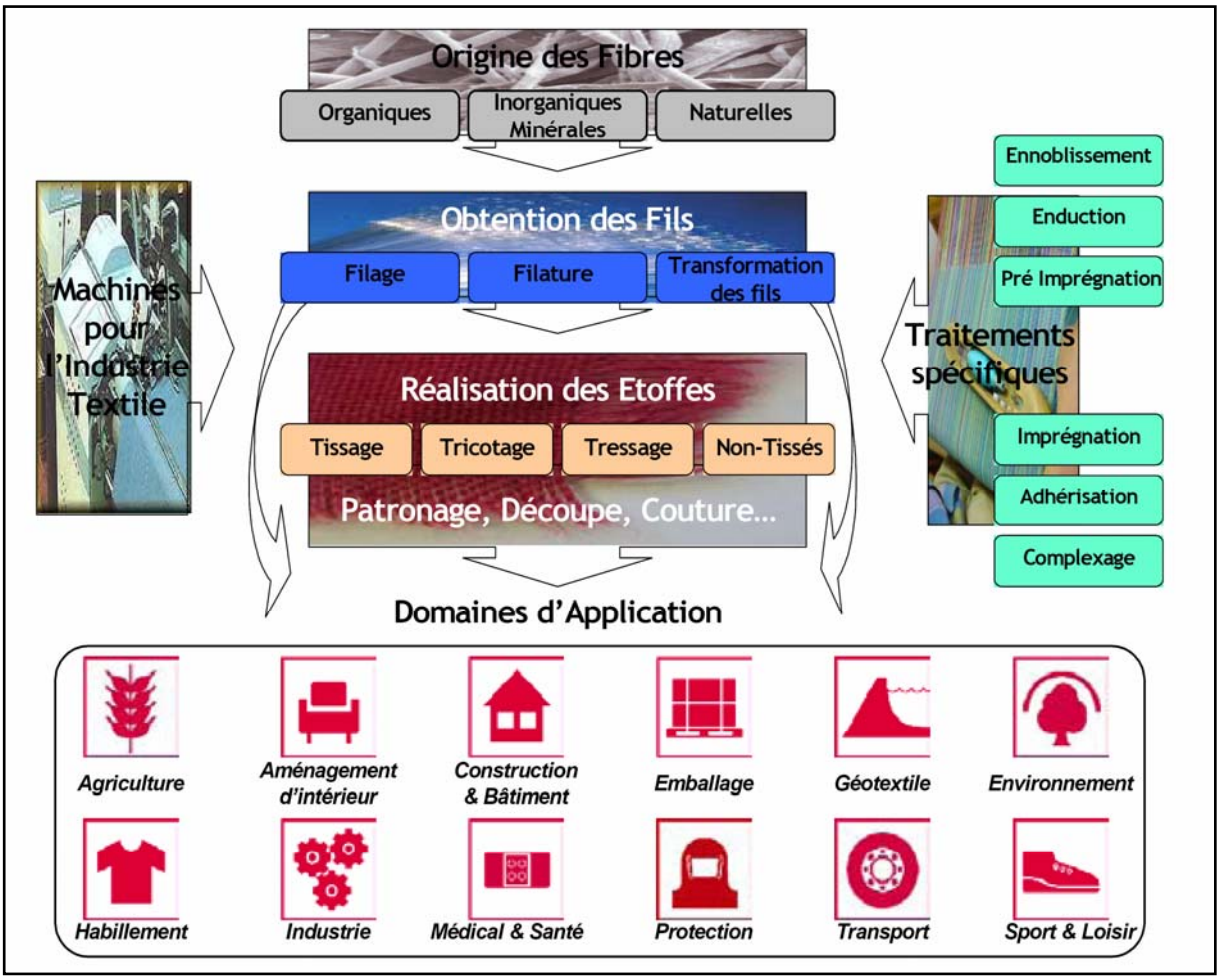


Figure 2 - La filière des textiles techniques et leurs domaines d'application
Source : Cabinet Développement & Conseil - Direction générale des entreprises

La segmentation par type de « segment applicatif », notion traditionnellement utilisée au sein de la profession en Europe, met en évidence **12 segments d'application qui contribuent de manière hétérogène à la consommation globale des textiles techniques ainsi qu'à la croissance globale du secteur.**

2.1.1.3. *Lexique des métiers et applications des textiles techniques*

Ci-dessous, la synthèse des métiers et applications illustre la diversité des activités de la filière des textiles techniques, dans leurs différentes phases[28] :

- **producteurs de fibres et fils** : filage, filature, transformations diverses : moulinage, retordage, texturation, traitements chimiques et enduction de fils

Le filage : le filage par extrusion de fibres chimiques permet l'incorporation d'additifs fonctionnalisant les matières suivant les performances recherchées. Les fils continus sont constitués de quelques filaments à quelques milliers, de diamètre inférieur au micron (microfibres ou nanofibres) ou de l'ordre du millimètre (mono filament). Ces fils peuvent être coupés en fibres.

La filature : la filature permet de mélanger des fibres de propriétés complémentaires (aramide + fibres pré-oxydées par exemple) pour la fabrication de fils hybrides.

[28] Textiles techniques, le futur se tisse en France – Direction générale des entreprises, janvier 2006.

La transformation des fils et des filés : les fils de base peuvent subir des transformations destinées à leur donner de nouvelles propriétés grâce à leur enduction, imprégnation ou adhérisation par des résines, ou à des procédés textiles tels que le guipage qui s'applique à des élastomères utilisés en « âme » qu'il faut protéger par d'autres fils ou filés (polyamide, polyester, coton…) ou le retordage.

- **producteurs de textiles** : tissage, tissus larges ou étroits, tressage, cordages et câbles, mailles et tricots, non-tissés, textiles 3D

Le tissage : la construction des tissus chaîne et trame offre une variété infinie de surfaces : de la nappe unidirectionnelle à la grille décontexturée en passant par des tissus très lourds de plusieurs kg/m^2.

Le tricotage : les tricots ou mailles sont caractérisés soit par une grande élasticité et sont démaillables, soit par une faible déformabilité et sont indémaillables. Cette dernière catégorie est particulièrement développée pour les applications techniques. Sur les machines multiaxiales, plusieurs couches de nappes de fils sont déposées dans le sens longitudinal, dans le sens transversal, ou avec des angles prédéfinis. Ces surfaces sont peu déformables et peuvent avoir des porosités très différentes.

Les non-tissés : les non-tissés ou mats ou feutres sont composés de fibres naturelles ou chimiques dont le liage est assuré par entremêlement mécanique (aiguilletage) ou hydraulique, fibres thermofusibles ou adjonction d'un liant chimique.

Le tressage : le tressage consiste à réaliser une structure textile, plate ou tubulaire, dans laquelle les fils la composant sont entrecroisés suivant un angle déterminé par rapport au sens longitudinal du produit, avec des fils longitudinaux. Le tressage sur mandrin permet de réaliser des profils particuliers comme des tubes, des cônes, des tuyaux coudés…

Les textiles 3D : les textiles 3D sont constitués de fibres disposées spatialement pour réaliser des volumes dont les parois épaisses sont structurées en 3D. Afin de réaliser des matériaux au plus près de la forme finale, des technologies 3D de tissage, tressage, tricotage, fabrication de non-tissés sont développées.

- **traitements spécifiques :** ennoblissement, enduction, pré-imprégnation, imprégnation, complexage, adhérisation, teinture, impression et apprêts

L'ennoblissement : les traitements d'ennoblissement sont essentiellement les suivants : l'impression, les traitements thermique, ignifugeant, hydrophobe, antistatique et anti-microbien, ou l'ensimage spécifique pour les tissus de verre, par exemple, afin de les rendre compatibles avec les résines déposées ultérieurement.

L'enduction : un textile enduit est un support textile additionné d'une résine polymère en quantité variant d'une fraction du poids du textile à plusieurs fois son poids. Toutes les matières textiles peuvent potentiellement être utilisées, cependant la compatibilité entre la fibre et l'enduction doit être maximale. Les formulations d'enduction sont à base de polychlorure de vinyle, polyuréthanne, acrylique et élastomères naturels ou synthétiques. L'addition de plastifiants, charges minérales ou autres auxiliaires qualifie spécifiquement le matériau pour un procédé et un usage final donnés.

Le complexage : le complexage se réalise par contre collage (ou laminage) sur un support textile de films ou de mousses ou de membranes (micro poreuses, en polyuréthanne ou PTFE[29]) conférant des fonctions barrières (respirabilité ou étanchéité) au complexe.

La pré-imprégnation : un pré-imprégné est une structure textile traitée avec une résine thermodurcissable non réticulée ou une résine thermoplastique. Cette structure textile est pré-imprégnée par des procédés en solution, en voie fondue, poudrage, hybridation ou transfert. Lors d'un traitement thermique, le matériau pré-imprégné est conformé dans un moule.

L'adhérisation : l'adhérisation est un traitement spécifique des fils ou textiles destinés au renfort de caoutchouc. Afin d'avoir une adhésion entre les fibres et l'élastomère après vulcanisation, il est nécessaire de créer un pontage chimique par un traitement (Résorcine Formol Latex) qui fixera sur la fibre un composant réactif avec la formulation de caoutchouc.

Le tableau ci-dessous permet une vision globale : matières premières, types d'activité, produits finis ou semi-finis et domaines d'application.

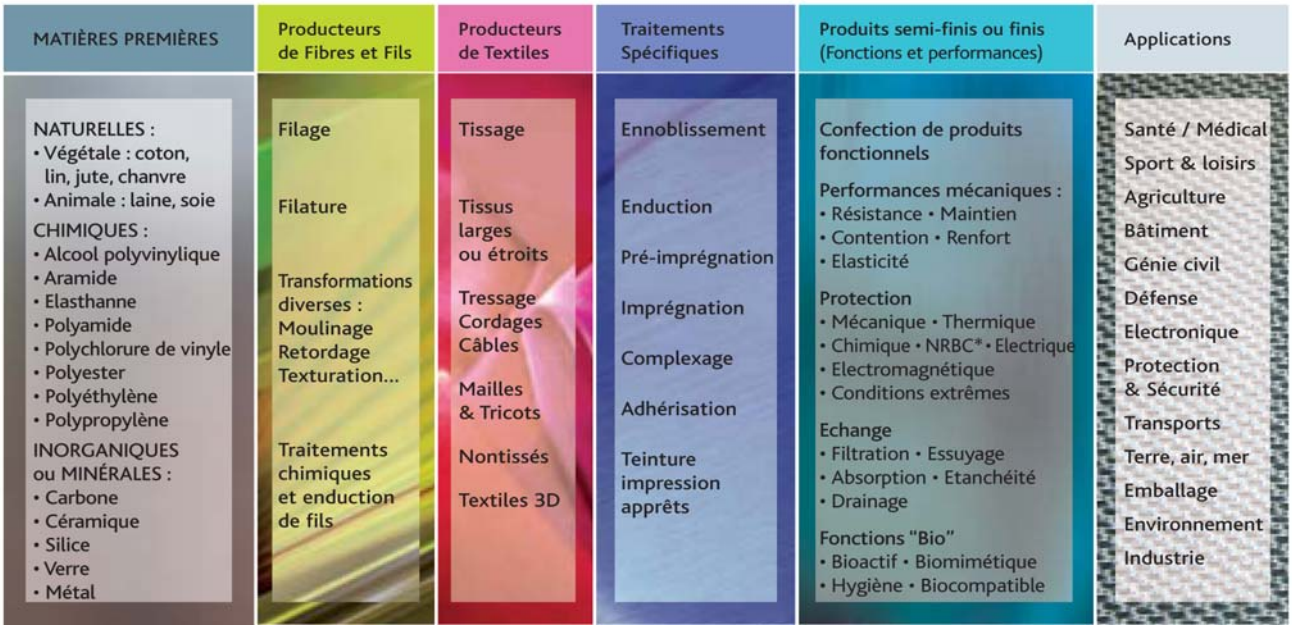


Figure 3 - Des matières premières aux produits finis et applications
Source : Direction générale des entreprises - Textiles techniques - le futur se tisse en France

2.1.1.4. *Les textiles intelligents*

Les textiles intelligents sont des textiles possédant des fonctions qui leur permettent de se comporter comme un capteur (détecter des signaux), **un actionneur** (effectuer une action sur son environnement) ou parfois **comme un processeur** (traiter, comparer, stocker des informations). Ces textiles sont sensibles, adaptatifs, évolutifs. **Ils sont capables de modifier spontanément leurs propriétés physiques,** par exemple leur forme, leur connectivité, leur viscoélasticité ou leur couleur, en

[29] Le PTFE est une résine fluorocarbonée. Ce polymère est souvent appelé Téflon du nom de la marque déposée par Du Pont de Nemours pour l'ensemble des résines, films et produits fluorocarbonés fabriqués par cette société.

réponse à des excitations naturelles ou provoquées venant de l'extérieur ou de l'intérieur du matériau[30].

À titre d'exemple, on peut citer une chemise qui sera capable de libérer un médicament ou une molécule à changement de phase suite à une variation de la température (fièvre, froid, chaleur), une combinaison antichute capable de se gonfler d'air en cas de pression trop forte… Les systèmes intelligents de ce type sont quasi illimités ; reste à intégrer en routine et à faible coup ces fibres réactives ou ces capteurs et ces moteurs miniaturisés[31].

2.1.2. La part respective des principales applications des textiles techniques sur le marché mondial

On distingue douze domaines d'application des textiles techniques. Le premier, en tonnage, est celui de l'**emballage** : il représente 15 % du marché mondial (mais seulement 5 % en valeur, soit 4,070 milliards d'euros en 2004). Les textiles techniques sont utilisés dans ce secteur pour confiner, stocker, transporter, protéger des produits agricoles, alimentaires, industriels.

Le second débouché en volume (mais le premier en valeur, avec 21,335 milliards d'euros en 2004) est celui des **transports** (15 % du marché mondial). Ainsi, selon une étude réalisée par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et l'Agence Régionale d'Information Stratégique et Technologique (ARIST) de Champagne-Ardenne, une automobile européenne contiendrait environ 20 m^2 de textiles techniques[32]. Le marché de l'automobile consomme environ deux millions de tonnes de Textile à Usage Technique (TUT) par an et progresse annuellement de 2,5 à 3 %. On retrouve ces textiles et ces fibres dans les quatre grands éléments qui composent un véhicule automobile : l'habitacle, le compartiment moteur (renforts de durites, courroies de transmission et de distribution, câbles de bougies…), la carrosserie (plaquettes et disques de frein, ressort de suspension, hayon, portes, pare-chocs…) et les pneus. Les principaux postes sont les pneus (44 %), les tapis (23 %), les sièges (20 %), les airbags (9 %) et les ceintures (3 %).

Troisième marché mondial, avec 13 % des volumes (2,413 millions de tonnes et 12,650 milliards d'euros en 2004), **l'industrie ne cesse de diversifier ses usages de textiles techniques**. Les deux plus importants concernent la **filtration et les produits caoutchoutés** (bande de convoyeurs pour le transport de matières granulaires, courroies de transmission…).

Le quatrième domaine d'application est celui de **l'aménagement intérieur des maisons**, avec 13 % en volume et 7 % en valeur (5,908 milliards d'euros en 2004). Les grandes catégories de produits concernées sont les stores, les moquettes (antistatiques, javellisables, intelligentes dotées de capteurs thermiques et de pression…), ainsi que les tapis et les housses, les composants textiles pour les meubles et les lingettes de nettoyage.

Le cinquième débouché est celui de la **construction** (1,928 million de tonnes et 5,045 milliards d'euros en 2004). C'est dans ce secteur que, selon le cabinet Développement & Conseil, les textiles techniques devraient connaître la plus forte progression dans les années à venir. Déjà, ils représenteraient le cinquième matériau utilisé en construction. Les textiles techniques apportent des solutions performantes en raison de leurs propriétés mécaniques, de leur légèreté, de leur durabilité,

[30] *Étude sur les textiles techniques, rapport intermédiaire de fin de phase 1 : périmètre économique du secteur des textiles techniques dans le monde et tendances d'évolution*, Cabinet Développement & Conseil, juin 2006.
[31] Site internet : www.newtex-cluster.com
[32] *Les textiles techniques dans l'automobile*, CRCI ARIST Champagne-Ardenne, février 2004.

de leur résistance, de leurs qualités d'isolation… Dans ce domaine, on distingue trois grandes familles de produits :

- les membranes simples : structures tendues ou portées (couvertures de stades, villages temporaires événementiels), habillages pour façades de bâtiments en réfection, affiches ou enseignes lumineuses, écrans solaires… ;
- les membranes à double paroi : structures gonflables ;
- les produits de renforts : câbles de haubanage de ponts, plaques de renfort pour structures porteuses, membranes d'étanchéité pour toits terrasse…

Le marché des textiles techniques à **usage médical** occupe le sixième rang en volume (1,826 million de tonnes et 5,062 milliards d'euros en 2004). La gamme des produits utilisés dans ce domaine est très variée et inclut aussi bien les textiles hospitaliers (vêtements pour les malades et le personnel soignant, draps, taies, alèses, serviettes…), que les dispositifs de soins (pansements, équipements de contention, fils, produits pour l'hygiène…), ou des produits très sophistiqués comme les bio-textiles (réparation vasculaire, reconstruction de tissus et de peau par culture de cellules sur des supports non-tissés…). Ce segment est caractérisé par une demande en constante augmentation.

L'agriculture constitue le septième débouché des textiles techniques (1,554 million de tonnes et 5,045 milliards d'euros en 2004). Ce marché à l'évolution incertaine (diminution des surfaces cultivées, crise du secteur de la pêche) utilise des produits dont les performances et le niveau de technicité ne cessent de croître. Les principaux domaines d'application concernent la pêche (filets, lignes…), la protection des cultures, l'aide à la croissance des plantes (paillages biodégradables…), la protection des récoltes, l'aquaculture…

Si le secteur de **l'habillement** offre des perspectives restreintes d'utilisation des textiles techniques (1,369 million de tonnes et 5,421 milliards d'euros), celui des **sports et des loisirs**, très demandeur de produits de haute technicité, en est fortement consommateur. Il représente même, avec l'industrie, le second marché en valeur (1,114 million de tonnes et 12,445 milliards d'euros). Les principaux débouchés dans ce domaine concernent l'habillement sportif, les équipements de sport (raquettes, planches de surf, voiles…), les équipements de camping, les éléments de bagages. Ces derniers représentent d'ailleurs le premier segment de ce secteur, avec près des trois-quarts des valeurs consommées (8,976 milliards d'euros).

Avec les problématiques d'aménagement et d'environnement, de nouveaux matériaux dits géosynthétiques sont apparus : géotextiles, géomembranes et produits apparentés. Ces matériaux sont mis en œuvre dans de nombreux ouvrages (infrastructures de transport, aménagements hydrauliques, bassins de rétention d'effluents industriels et agricoles...). Ils servent à créer une séparation entre deux couches de sols différentes, à créer une filtration entre une couche de sol et une couche drainante, permettant de laisser passer l'eau tout en retenant les particules du sol fin, à renforcer un sol... Ce segment, s'il est l'un des plus faibles (302 000 tonnes et 702 millions d'euros), devrait connaître une forte croissance dans les années à venir (+ 5,3 % par an en volume d'ici 2010).

Les **équipements de protection individuelle** (EPI) constituent le plus petit domaine d'application des textiles techniques en volume, mais le principal débouché des fibres hautes performances (268 000 tonnes et 4,536 milliards d'euros). Ils concernent les tenues des emplois à risque.

Les applications liées à l'environnement restent encore marginales, aussi bien en volume qu'en valeur (269 000 tonnes et 485 millions d'euros). Néanmoins, compte tenu de l'importance croissante des préoccupations environnementales, **ce secteur offre les perspectives de croissance les plus élevées** (7 % par an d'ici 2010).

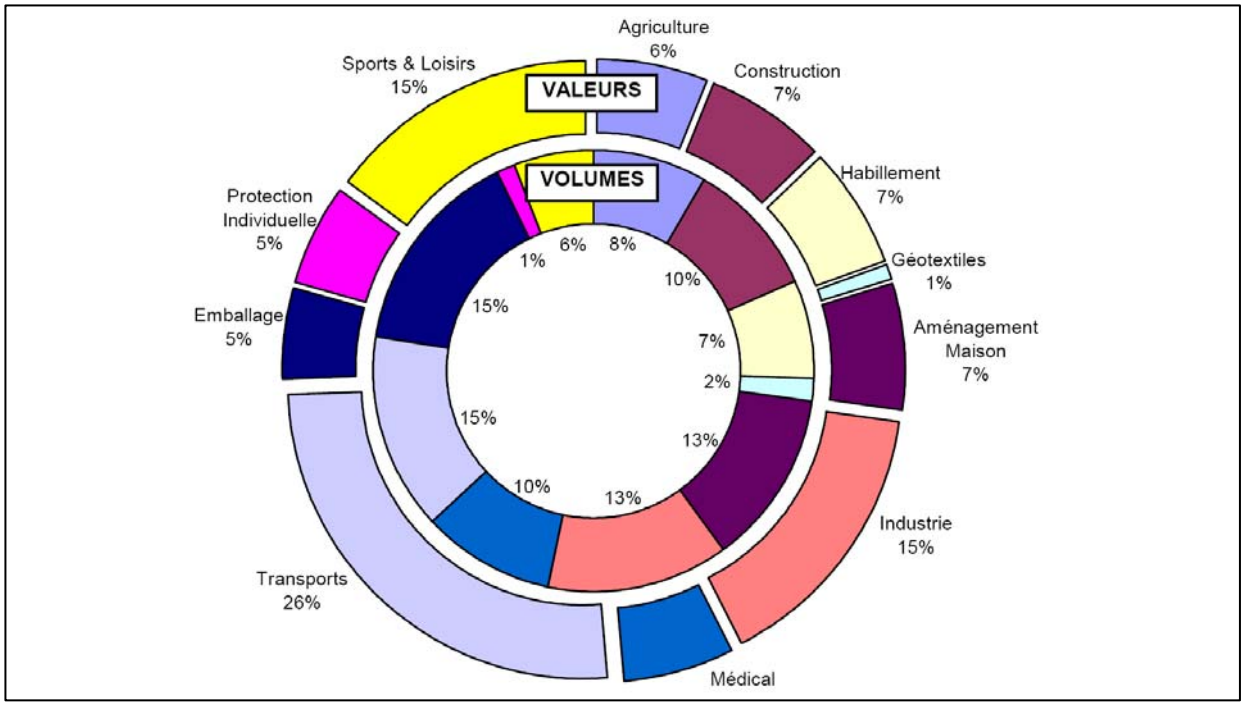


Figure 4 - Consommation mondiale des textiles techniques par domaine d'application en volume et en valeur (2004)
Source : Cabinet Développement & Conseil

2.1.3. Place des textiles techniques dans l'industrie textile mondiale et européenne

2.1.3.1. *Dans l'industrie textile mondiale*

La consommation mondiale de textiles techniques est en hausse régulière depuis 1995. Elle atteint aujourd'hui environ 19,7 millions de tonnes (2005). L'Asie consomme près de la moitié de la production mondiale, avec 8,5 millions de tonnes. Viennent ensuite l'Amérique et l'Europe, avec respectivement 5,8 et 4,8 millions de tonnes. L'Asie présente également le plus fort taux de croissance annuel, avec 4,1 %[33].

Selon David Rigby associates, consultant international dans le domaine du textile, près de 23 millions de tonnes de textiles techniques pourraient être consommés en 2010[34].

[33] *Étude sur les textiles techniques, rapport intermédiaire de fin de phase 1 : périmètre économique du secteur des textiles techniques dans le monde et tendances d'évolution*, cabinet Développement & Conseil, juin 2006.
[34] *Technical textiles and nonwovens : world market forecasts to 2010*, David Rigby Associates, 2003.

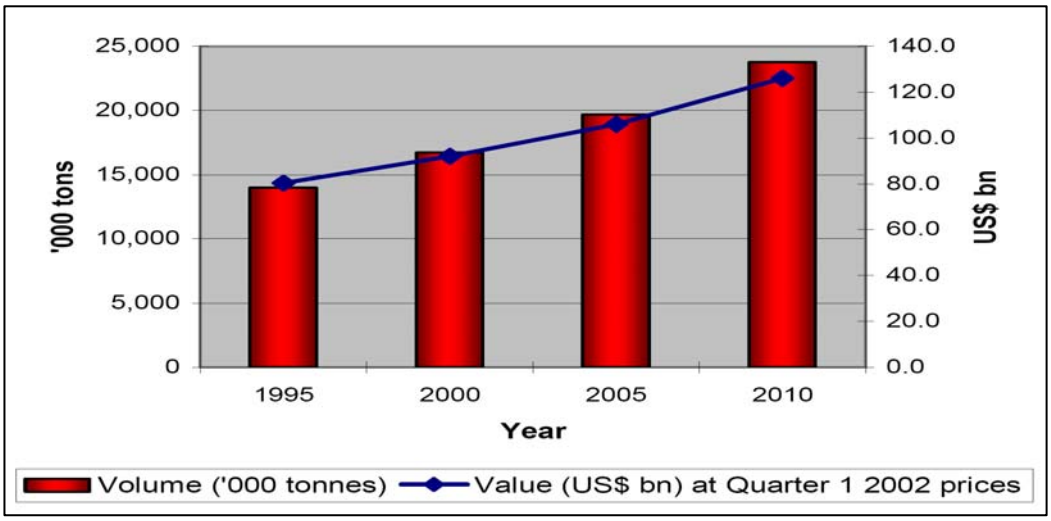


Figure 5 - Consommation mondiale de textiles techniques en volume (millions de tonnes) et en valeur (milliards de dollars) - 1995-2010
Source David Rigby Associates

2.1.3.2. *Dans l'industrie textile européenne*

L'industrie allemande des textiles techniques est la première de l'Union européenne : elle représente 40 % du chiffre d'affaires de l'industrie textile de ce pays, soit 8 milliards d'euros (2003). Elle se positionne loin devant la France, l'Italie et la Grande-Bretagne. Ces quatre pays sont également les principaux consommateurs de textiles techniques. A noter que si la consommation de ces produits se développe dans l'UE depuis 1995, la croissance annuelle (environ 3 %) y est inférieure à celle observée en Asie.

	Chiffre d'affaires (milliards d'euros)	Part des textiles techniques dans l'industrie textile	Nombre d'entreprises de textiles techniques	Nombre d'entreprises exclusivement dédiées aux textiles techniques	Nombres d'employés
Allemagne	8,0	40 %	300	50	35 000
France	4,0	17 %	300 à 380	120	20 000
Italie	3,0	12 %	700	100	20 000
Royaume-Uni	3,0	30 %	250	85	18 000
Espagne	2,3	16 %	300	60	12 500
Belgique	1,9	24 %	130	45	9 000
Autriche	1,2	42 %	30	16	5 500
Suède	0,8	50 %	65	45	4 500
Finlande	0,8	78 %	138	38	2 800 à 4 000
Pays-Bas	0,5	35 %	35	20	2 200

Figure 6 - L'industrie du textile technique dans l'Union européenne (2003)
Source : EURATEX

2.1.4. La France, 2ème producteur européen de textiles techniques

Située à la 2ème place derrière l'Allemagne, la France devance, avec une production annuelle de 600 000 tonnes de textiles techniques, des pays à forte tradition textile comme l'Italie et le Royaume-Uni. Berceau de l'innovation technologique, la production française de textiles techniques occupe une place importante dans le monde. Avec une croissance annuelle de 3 à 4 %, la France est largement présente sur tous les marchés à l'exportation. Les marchés sont multiples : des productions utilisées

dans des produits de grande consommation (sports et loisirs) à des réalisations exceptionnelles comme les rames du TGV, les avions ou la fusée Ariane[35].

Dans son étude sur les **textiles techniques**, le cabinet Développement & Conseil a construit une première base de données des sociétés spécialisées dans ce domaine. Il a recensé 380 entreprises dont les trois-quarts sont implantés dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes avec, respectivement, 150 et 140 entreprises spécialisées, représentant entre 9 000 et 10 000 emplois[36].

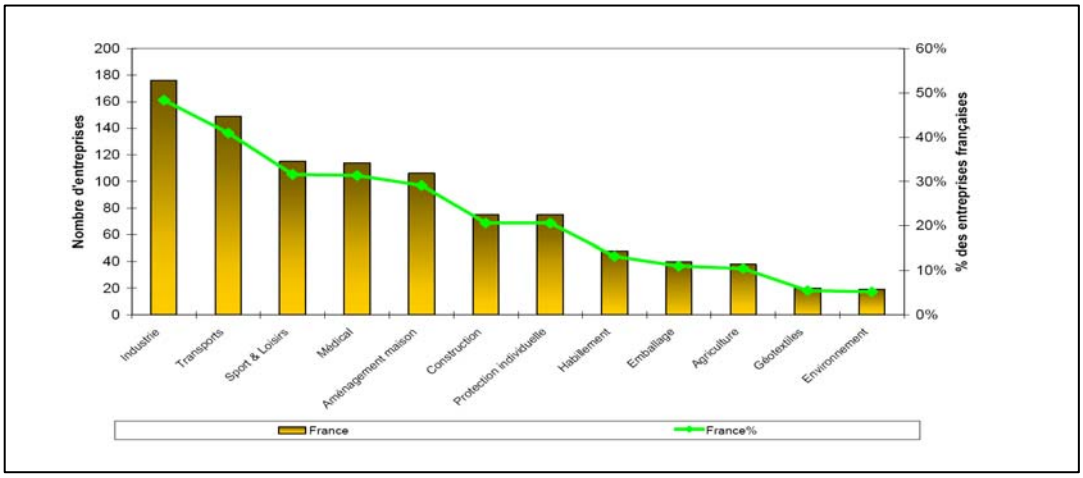


Figure 7 - Principaux segments d'application des textiles techniques en France (nombre d'entreprises)
Source : Cabinet Développement & Conseil

Le cabinet Développement & Conseil a également étudié les spécialisations des entreprises françaises en se basant, d'une part sur le nombre d'entreprises productrices de textiles techniques, et d'autre part sur les consommations de textiles techniques en valeur. Concernant la production, cinq segments se distinguent particulièrement : l'industrie, les transports, les sports et loisirs, le médical et l'aménagement de la maison.
La France apparaît en outre très consommatrice de textiles pour le secteur des transports. Celui-ci représente 42 % de la valeur des textiles techniques consommés en France, contre 25,6 % au niveau mondial. A l'inverse, le secteur des sports et loisirs représente une consommation limitée.

	France (en millions d'euros)	France (%)	Monde (en millions d'euros)	Monde (%)
Transport	1 379	42,07 %	21 335	25,80 %
Industrie	458	13,97 %	12 650	15,30 %
Médical	242	7,38 %	5 062	6,12 %
Aménagement maison	231	7,05 %	5 908	7,14 %
Protection individuelle	218	6,65 %	4 536	5,48 %
Construction	201	6,13 %	5 045	6,10 %
Agriculture	126	3,84 %	5 045	6,10 %
Sports et loisirs	119	3,63 %	12 445	15,05 %
Habillement	114	3,48 %	5 421	6,55 %
Emballage	98	2,99 %	4 070	4,92 %
Environnement	51	1,56 %	485	0,59 %
Géotextiles	41	1,25 %	702	0,85 %
Total	3 278	100,00 %	82 704	100,00 %

Figure 8 - Principaux segments d'application des textiles techniques en France (consommation)
Source : Cabinet Développement & Conseil

[35] Textiles techniques, le futur se tisse en France, Direction générale des entreprises, janvier 2006.
[36] *Étude sur les textiles techniques, rapport intermédiaire de fin de phase 1 : périmètre économique du secteur des textiles techniques dans le monde et tendances d'évolution*, Cabinet Développement & Conseil, juin 2006.

2.2. LES POLES DE COMPETITIVITE

Un pôle de compétitivité vise à rassembler, sur un territoire donné, les compétences des unités publiques et privées de recherche, des centres de formation et le savoir-faire des entreprises **dans une démarche partenariale**, **destinée à dégager des synergies et promouvoir le travail collaboratif sur des projets innovants**[37].

Le Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire (CIADT) du 12 juillet 2005 avait labellisé 67 pôles de compétitivité. Après la réception de nouvelles candidatures et la fusion de pôles déjà labellisés, les pôles de compétitivité sont au nombre de 71 depuis le CIACT du 5 juillet 2007.

Outre le pôle de compétitivité **Fibres naturelles Grand Est**[38], principalement implanté en Lorraine et Alsace (centré sur le bois, les composites, le papier, les textiles), on recense deux pôles nationaux de compétitivité du secteur textile :

- En région Nord-Pas-de-Calais, **UP-TEX**, sur le domaine des textiles techniques, avec pour principales thématiques les textiles et polymères intelligents et les procédés de fabrication,

- En région Rhône-Alpes, **TECHTERA**, sur le domaine des textiles techniques et fonctionnels.

2.2.1. Le pôle de compétitivité TECHTERA

Le pôle de compétitivité TECHTERA (pour **TECH**nical **TE**xtiles **R**hône-**A**lpes)[39] ambitionne de générer une **dynamique de développement** fondée sur le modèle de la « Silicon Valley », **en privilégiant l'innovation.** La stratégie de développement du pôle s'appuie sur des projets de collaboration technologiques et industriels qui s'échelonneront jusqu'en 2011, pour contribuer à la création de 1 000 emplois et une croissance du chiffre d'affaires de 200 millions d'euros sur 5 ans. Les premières démarches engagées visent à fédérer les acteurs industriels et les organismes de recherche et de formation autour d'objectifs stratégiques communs et de projets innovants, tout en renforçant la lisibilité internationale du secteur. **A terme, l'objectif est de développer des marchés de textiles techniques à fort potentiel, notamment dans le domaine de la santé, de l'agroalimentaire, du bâtiment ou des transports.**

Avec l'appui de l'antenne interrégionale de l'Institut Français Textile-Habillement (IFTH), une plateforme collaborative « textiles techniques et fonctionnels » (TTF) a été installée à Lyon. A la fois guichet unique et réseau des réseaux, elle constitue un élément fédérateur pour les différentes

---

[37] Site www.competitivite.gouv.fr

[38] **Le pôle de compétitivité « fibres naturelles Grand Est »** réunit les secteurs du bois, du papier et des textiles lorrains et alsaciens avec l'objectif de rechercher et de développer de nouvelles fonctionnalités des fibres, de nouvelles technologies, de nouveaux usages techniques.
Les orientations stratégiques de ce pôle sont au nombre de trois :
- à long terme, susciter et accompagner une rupture, avec l'émergence d'une nouvelle industrie de la fibre naturelle à partir de nouvelles fonctionnalités ;
- à moyen terme, susciter et accompagner l'innovation dans les produits et process des entreprises du pôle, en particulier dans des démarches transversales ;
- et en continu, favoriser l'amélioration de la compétence des hommes, des entreprises, et des organisations, par l'information, la diffusion de la connaissance, la formation, les qualifications, ainsi que les synergies entre acteurs (source : www.polefibres.fr).

[39] Source www.techtera.org

composantes du programme de recherche TECHTERA. Placée au contact direct des projets des entreprises, elle se fixe pour objectif de favoriser les transferts de technologies indispensables et de jouer le rôle de véritable incubateur.

Rhône-Alpes et le réseau industriel d'innovation du textile et de l'habillement (R2ITH)[40]. Au sein de ce réseau, Rhône-Alpes est chef de file pour les textiles et vêtements fonctionnels, pour les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que pour le marketing stratégique.

2.2.2. Le pôle de compétitivité UP-TEX

Porté depuis l'origine par la quasi-totalité des organisations professionnelles représentatives de l'industrie textile de la région Nord-Pas-de-Calais, **le pôle de compétitivité UP-TEX est lancé dans une démarche d'innovation**[41]. Huit projets représentant un investissement total en matière de recherche de l'ordre de 10 millions d'euros ont été validés. Avec l'appui de l'antenne interrégionale de l'IFTH basée à Villeneuve d'Ascq (Nord), de l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) et de l'École des Hautes Études d'Ingénieur (HEI), ainsi que des équipes de recherche spécialisées, publiques et privées, présentes dans l'agglomération lilloise, plusieurs ateliers de travail ont également été mis en place. **Organisés autour des principaux marchés utilisateurs de textiles techniques, ils ont pour mission de réfléchir à l'élaboration de matériaux nouveaux ainsi qu'à la mise au point des procédés de fabrication correspondants**.

Le second chantier stratégique est celui de la **« mass-customisation »,** c'est-à-dire du rapprochement des producteurs et des consommateurs. Élaboré avec l'appui de l'Institut français de la mode, ce projet vise à remplacer l'offre de masse actuelle de produits à bas prix (40 % des vêtements sont vendus en solde, 70 % des consommateurs estiment que la mode est la même partout et 35 % d'entre eux affirment rencontrer des difficultés à trouver leur taille) par une nouvelle offre de produits sur mesure. Différentes pistes d'action sont envisagées à cette fin : l'appel à de jeunes créateurs, la mise au point d'outils de fabrication flexibles, le développement de la commercialisation en ligne et le lancement d'enquêtes régulières de satisfaction auprès de la clientèle.

En ouvrant ces deux chantiers, le pôle de compétitivité UP-TEX s'est fixé une ambition forte : devenir à l'horizon 2010 la plateforme de référence des technologies de pointe appliquées à l'ensemble du secteur textile. Ce qui pourrait conduire à la création de 15 000 emplois dans les trois principales zones concernées : la région de Calais, celle de Cambrai et l'aire urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Le pôle textile haute performance CLUBTEX[42]. CLUBTEX est un réseau d'entreprises spécialisées dans le textile technique, auxquelles sont associées des unités d'enseignement et de recherche. L'ambition du réseau est de pouvoir concevoir et réaliser collectivement les produits technologiques de demain. A lui seul, CLUBTEX représente dans le Nord 56 entreprises, pour plus de 5 000 emplois et 620 millions d'euros de chiffre d'affaires. En 2003, CLUBTEX a participé à la création de CLUBTEX Lyon.

[40] Source www.r2ith.org
[41] Source www.up-tex.com
[42] Source www.clubtex.com/fr

3. DONNEES SOCIALES : EMPLOIS ET FORMATION

3.1. STRUCTURE DES EMPLOIS ET DES SALAIRES

3.1.1. Des similitudes avec la structure des emplois des industries de main-d'œuvre

Deux salariés sur trois de l'industrie textile sont **ouvriers**, **un tiers d'entre eux ne possède aucune qualification.**
Il faut cependant noter que le niveau de qualification a fortement progressé depuis 1994 lorsqu'on comptait un ouvrier sur deux sans qualification.

À la différence de l'industrie manufacturière pour laquelle les emplois se répartissent équitablement entre les ouvriers d'une part, et les cadres et employés administratifs, techniques et commerciaux d'autre part, **l'industrie textile se caractérise par une structure des emplois proche de celle des industries de main-d'œuvre**. La taille des entreprises (92 % de PME, plus de la moitié des entreprises employant moins de 50 salariés) peut expliquer le faible taux d'encadrement.

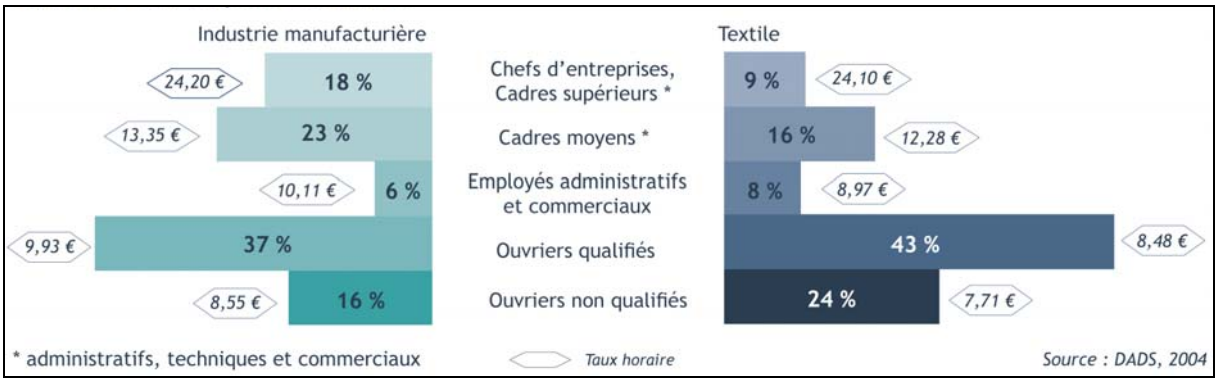


Figure 9 - Structure des emplois et salaires : comparaison industrie manufacturière – industrie textile
Source : DADS - 2004

Dans le textile, la concentration des salaires est importante, et plus marquée dans le textile traditionnel que dans le secteur des textiles techniques[43].

Type d'activité	Taux horaire net de trois salariés sur quatre
Industrie manufacturière	Compris entre 7,15 € et 14,72 €
Industrie textile traditionnelle	Compris entre 6,48 € et 10,93 €
Textile technique	Compris entre 6,68 € et 11,34 €

3.1.2. Industrie textile traditionnelle et industrie des textiles techniques

L'industrie des textiles techniques qui nécessite davantage de qualification suite au développement de produits plus complexes, plus techniques et à plus forte valeur ajoutée présente une structure des emplois différente : **un ouvrier sur quatre ne possède aucune qualification** (un sur trois dans le textile traditionnel).

[43] Le textile en chiffres – Sessi, Ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, Production industrielle, hors série 2007.

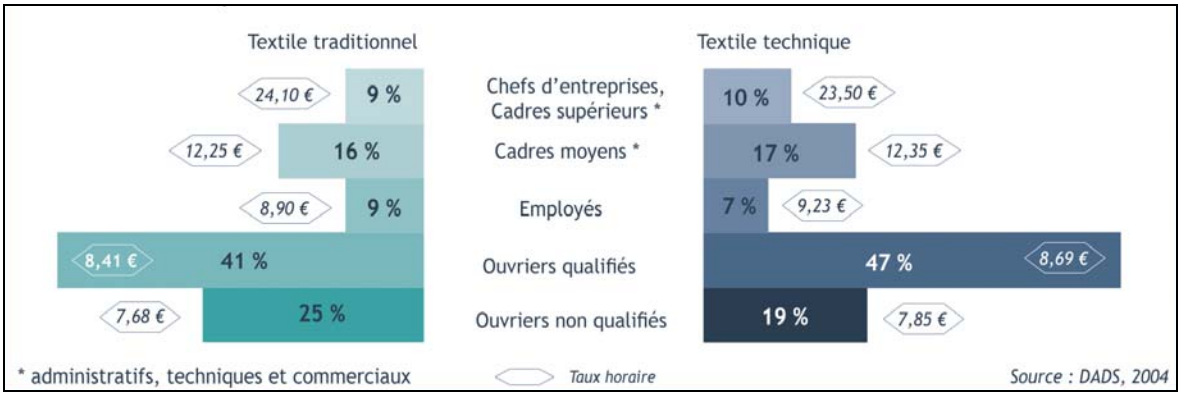


Figure 10 - Structure des emplois du textile traditionnel et du textile technique
Source : DADS - 2004

3.2. LA FORMATION DES SALARIES DU TEXTILE

	Taux d'accès (en %)	**Taux de participation financière** (en %)
Secteur textile	**24**	**2,1**
Tous secteurs	**39**	**3,0**
Taux d'accès : nombre de stagiaires / nombre de salariés		
Taux de participation financière : en % de la masse salariale		

Figure 11 - Taux d'accès à la formation continue et taux de participation financière des entreprises
Source : Déclarations fiscales des employeurs 2004, exploitation Cèreq

Si le niveau d'études a augmenté dans le textile au cours des dix dernières années, **la moitié des salariés ne possède encore aucun diplôme**. Ce déficit de formation initiale n'est pas compensé par la formation continue : le nombre d'heures de formation est inférieur au reste de l'industrie. **Le textile est un des secteurs industriels qui dépense le moins pour la formation des ouvriers.** Cependant, les techniciens et cadres supérieurs reçoivent, individuellement, trois fois plus d'heures de formation que les ouvriers. Par ailleurs, l'industrie textile recrute de nombreux jeunes sans diplôme. Près de la moitié sort du système éducatif et l'autre moitié provient d'autres secteurs d'activité. Pour pallier l'insuffisance des formations initiales, l'entreprise recourt à l'apprentissage[44].

	Ouvriers	Employés	Techniciens et agents de maîtrise	Ingénieurs et cadres	Heures de stage par salariés
Secteur textile	**5**	**8**	**14**	**15**	**8**
Tous secteurs	**8**	**8**	**18**	**18**	**12**

Figure 12 - Nombre d'heures de formation annuelle par salarié, selon la catégorie socio-professionnelle
Source : Déclarations fiscales des employeurs 2004, exploitation Cèreq

[44] Le textile en chiffres - Sessi, Ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, Production industrielle, hors série 2007.

Quelques caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur textile :

- 43 % de femmes dans le secteur textile (28 % dans l'industrie manufacturière),
- Plus de femmes dans le secteur textile traditionnel (44 %) que dans le secteur des textiles techniques (39 %),
- Dans l'industrie textile, à qualification égale, les femmes reçoivent un salaire correspondant à 70 % de celui des hommes (contre 80 % dans l'industrie, toutes catégories socioprofessionnelles confondues).

3.3. LA PYRAMIDE DES AGES DES SALARIES DU TEXTILE

Plus d'un salarié sur deux a plus de 40 ans, phénomène accentué pour la main-d'œuvre féminine : deux salariées sur 3 sont âgées de plus de 40 ans.

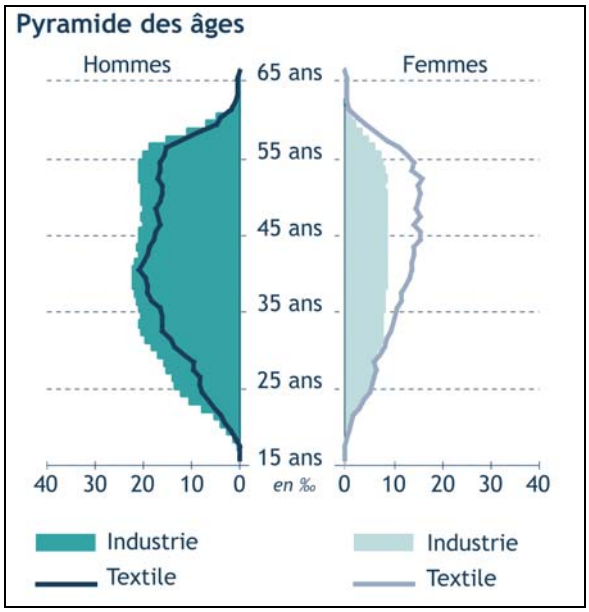


Figure 13 - Pyramide des âges des salariés de l'industrie textile
Source : DADS - 2004

4. LA BOURGOGNE ET L'INDUSTRIE TEXTILE

4.1. LA BOURGOGNE TEXTILE AU 15EME RANG DES REGIONS FRANÇAISES

En tête des régions textiles viennent Rhône-Alpes, le Nord-Pas-de Calais et l'Alsace, puis un ensemble de régions (dont la Bourgogne) avec des activités textiles disséminées sur leur territoire.

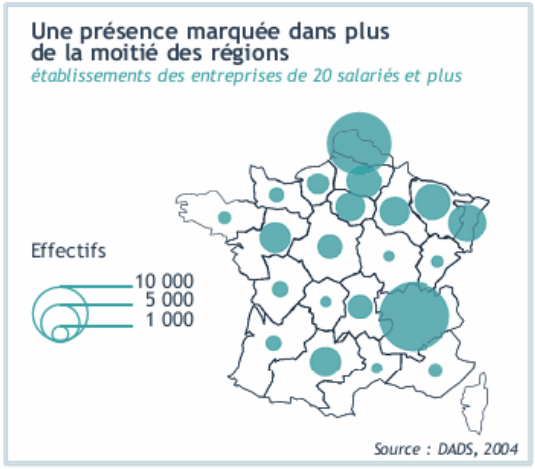


Figure 14 - Les établissements des entreprises de 20 salariés et plus
Source : DADS - 2004

4.1.1. Des données statistiques fragmentaires

Chiffres clés. Il est difficile de brosser un tableau statistique précis de la situation des industries textiles et de l'habillement en Bourgogne car les différentes sources ne font pas référence aux mêmes objets : certaines prennent en compte seulement les entreprises de plus de 20 salariés, d'autres englobent également les entreprises artisanales[45], d'autres encore raisonnent en termes d'établissements[46].

Selon les informations disponibles sur le site Internet de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) de Bourgogne, les secteurs du textile, de l'habillement et du cuir comptaient en Bourgogne 39 entreprises de plus de vingt salariés (2004). Ils employaient 3 811 personnes, dont 2 237 dans le textile et 1 574 dans l'habillement-cuir, ce qui plaçait la Bourgogne au 15ème rang des régions françaises, avec 2,4 % des effectifs de la filière[47].

[45] Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'Etat ». Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de droit de suite).
[46] L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.
[47] Source www.industrie-bourgogne.fr

Toujours selon cette source, le département de la Saône-et-Loire concentrait à lui seul, en 2003, près des deux tiers des emplois des trois branches, et notamment 86,2 % de ceux du textile. A Autun, en particulier, l'industrie est fortement marquée par le textile. Une seule entreprise, DIM SA, concentrait plus de 40 % de l'emploi salarié industriel en 2003[48]. L'essentiel des effectifs de la Côte-d'Or était quant à lui lié à la maroquinerie (Ateliers de l'Armançon à Semur-en-Auxois).

4.1.2. Évolution depuis la saisine du CESR de Bourgogne de 1997

En 1990, la Bourgogne comptait 226 établissements relevant des secteurs textile et habillement[49]. En 1995, on en recensait encore 176. Il est difficile de comparer ces chiffres à ceux fournis par la DRIRE de Bourgogne, l'ASSEDIC de Bourgogne ou l'INSEE, étant entendu que rien dans l'avis du CESR ne permet d'affirmer que le terme établissement était utilisé dans le sens de l'INSEE.

Concernant l'emploi, l'étude du CESR faisait état de 6 353 salariés travaillant pour les deux branches de la filière. Elle relevait une baisse de 1 040 unités par rapport à 1990 (baisse de 23 %) pour le secteur du textile et de 2 080 unités pour celui de l'habillement (baisse de 43 %).

	1995	**2005**
Textile	3 557	2 323
Habillement-Cuir	2 796	1 090
Total	6 353	3 413

Figure 15 - Effectif de la filière textile-habillement en Bourgogne : 1995 et 2005
Source : ASSEDIC de Bourgogne

Fin 2005, l'ASSEDIC de Bourgogne recensait 3 413 salariés, dont 2 323 pour la branche textile (en baisse de 34,7 % par rapport à 1995) et 1 090 pour la branche vêtement (en baisse de 61 %). A noter que, selon l'INSEE, l'industrie de l'habillement est celle dont les effectifs ont le plus reculé depuis 1989 (- 68 %)[50].

Conjoncture économique fournit les toutes dernières données relatives à l'évolution de l'emploi salarié des établissements de 10 salariés et plus, en Bourgogne[51] : **au 1er trimestre 2007, les effectifs totaux s'établissent à 3 354 salariés**[52], ainsi répartis :

Secteur textile	1 725
Habillement, cuir	1 629

[48] C. BERTHIER, C. BONSACQUET, P. LIX, F. LOONES, S. MAURY, C. RICCI, J. Y. CAILLEUX, A. MAILLARD, M. RATEAU, *L'aire urbaine d'Autun*, INSEE, juillet 2004.
[49] C. REVENU, *L'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne*, Conseil économique et social de Bourgogne, 30 avril 1997.
[50] S. ADROVER, *L'emploi de 1989 à 2002 en Bourgogne*, INSEE, septembre 2004.
[51] Conjoncture économique – Bourgogne (source INSEE – Banque de France – DRE) 1er trimestre 2007.
[52] Données brutes – nomenclature économique de synthèse NES 36 - **Définition de la NES** : « La **N**omenclature **É**conomique de **S**ynthèse (**NES**), adoptée par l'Insee en 1994, est une double nomenclature nationale - d'activités économiques et de produits - agrégée, pertinente pour l'analyse économique.
Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour tous les domaines : ils visent à refléter, autant que possible, le comportement d'agents confrontés à leur marché, alors que la structuration de la NACE (Nomenclature des Activités dans la Communauté Européenne) et de la **NAF** (**N**omenclature d'**A**ctivités **F**rançaise) font intervenir d'autres critères comme les spécificités techniques du processus de production ou l'organisation en filières de production. La NES comprend 3 niveaux comportant respectivement 16, 36 et 114 positions » (source INSEE).

4.1.3. Un secteur en grande difficulté

Le tableau ci-dessous illustre les difficultés rencontrées par le secteur textile en Bourgogne sur les 7 dernières années, présente les principales cessions d'entreprise et suppressions d'emplois du secteur.

Société	Localisation	Événement	Année	À lire à ce sujet
DIM SA	Bourbon-Lancy (71)	Fermeture du site 162 suppressions d'emplois	2001	*Usine DIM à Bourbon-Lancy : fermeture confirmée* (Le Journal de Saône-et-Loire, 12-09-2001)
TSA Industries	Montceau-les-Mines (71)	200 suppressions d'emplois	2002	*Nouveau revers pour l'industrie textile en Saône-et-Loire* (Les Échos, 02-05-2002)
Société industrielle de lingerie	Nevers (58)	Cession à Éminence 78 suppressions d'emplois	2002	*Social/Société de lingerie : 78 licenciements annoncés à Nevers* (Le Journal du Centre, 19-12-2002)
KSP Gerbe	Saint-Vallier (71)	Cession à Rhovyl 31 suppressions d'emplois	2003	*KSP Gerbe (Saint-Vallier) : reprise effective mais avec 31 suppressions de postes* (Le Journal de Saône-et-Loire, 03-05-2003)
Style Mode Confection	Gueugnon (71)	Liquidation judiciaire 36 suppressions d'emplois	2005	Trente-six emplois supprimés par la fermeture de Style Mode Confection (Le Journal de Saône-et-Loire, 08-06-2005)
DIM SA	Château-Chinon (58) et Autun (71	La CFE-CGC, l'UNSA et la CFDT signataires de l'accord	2006	*Le plan social devrait être mis en œuvre dans le courant du mois de février 2007(Le Journal de Saône-et-Loire, 20-12-2006)*
DIM SA	Autun (71)	220 suppressions d'emplois	2006	*Dim : les résultats des négociations sont validés* (*Le Journal de Saône-et-Loire,* 22-12-2006)
DIM SA	Château-Chinon (58)	Fermeture du site 95 suppressions d'emplois	2007	*Dim : les résultats des négociations sont validés* (*Le Journal de Saône-et-Loire,* 22-12-2006)
DIM SA	Château-Chinon (58)	Cessation totale des activités : 89 suppressions d'emplois	2007	*Fermeture : DIM baisse définitivement le rideau, (le Journal du Centre, 29-03-2007)*
DIM SA	Château-Chinon (58) et Autun (71	Après les suppressions d'emplois	2007	*Le Ministre de l'emploi interpellé par les élus :* pour une action vigoureuse de revitalisation économique de l'Autunois et du Morvan, *(Le Journal du Centre, 03-03-2007)*
DIM SA	Autun (71)	Une expérience individuelle : un an après le plan de restructuration mis en place par DIM Brands Apparel	2007	*Créateur d'entreprise à Saint-Forgeot, un ancien de DIM se lance dans la filière bois aux Télots, (Le Journal de Saône-et-Loire, 15-05-2007)*
DIM SA	Château-Chinon (58) et Autun (71)	Le textile pénalise la région : Fermeture du site de Château-Chinon et dégraissage à Autun	2007	*Bourgogne : les 15 premières usines de la région : malgré de lourdes restructurations, DIM pèse encore. (L'usine nouvelle, 12-07-2007)*

Toutes les **difficultés** rencontrées ne sont pas spécifiques à la Bourgogne : elles sont plus généralement **caractéristiques des industries de main-d'œuvre et touchent également d'autres entreprises de production.**

4.2. LES ENTREPRISES BOURGUIGNONNES

4.2.1. Principales implantations des industries textile, habillement, cuir

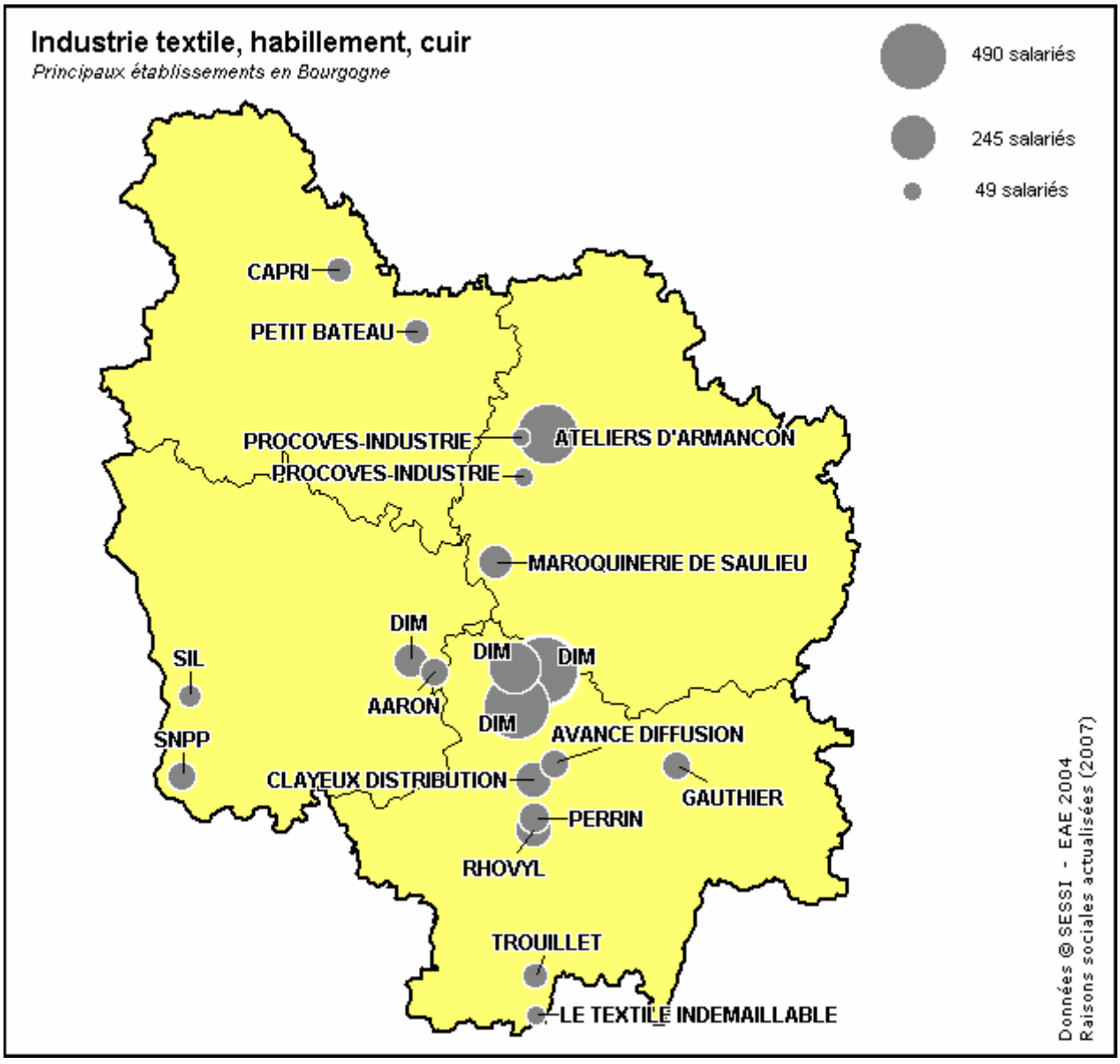


Figure 16 - Principales implantations des industries du textile, de l'habillement et du cuir en Bourgogne (2004)
Source : Service des études et statistiques industrielles

En Bourgogne, au 1er janvier 2004, l'industrie (hors énergie) et la construction comptent 17 000 établissements (soit 26 % des établissements marchands non agricoles et non financiers de la région). Plus de la moitié de ces établissements (54 %) appartiennent au secteur de la construction,

des industries des biens intermédiaires (15 %), 13 % aux industries agricoles et alimentaires, et 10 % d'entre eux aux industries des biens de consommation[53].

Certaines activités, comme les industries agricole et alimentaire, automobile et de biens intermédiaires, sont mieux représentées en Bourgogne qu'au niveau national. C'est également le cas des industries de produits minéraux, du bois et du papier. **En revanche, l'industrie textile notamment, est moins fortement implantée en Bourgogne qu'en France.**

Les *Tableaux de l'Économie Bourguignonne 2006*, disponibles et actualisés sur le site internet de l'INSEE, détaillent la répartition départementale (au 1er janvier 2004) des **91 établissements industriels bourguignons relevant de l'industrie textile :**

- Côte-d'Or 21 établissements
- Nièvre 10 établissements
- Saône-et-Loire 41 établissements
- Yonne 19 établissements

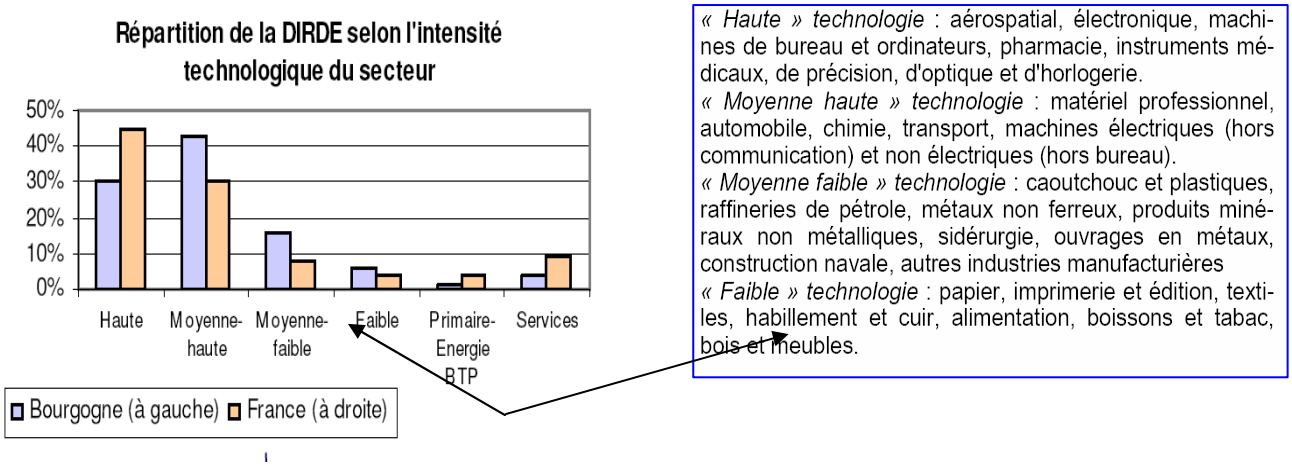
4.2.2. Innovation et R & D en Bourgogne

En décembre 2005, l'ARIST Bourgogne[54] a publié, en collaboration avec la CRCI Bourgogne, un *dossier spécial consacré à l'innovation, à la recherche et au développement en Bourgogne*.

- **Pour ce qui concerne la recherche et l'innovation relatives au secteur textile bourguignon, on ne dispose que de peu d'informations.**

Les activités peuvent être classées **selon l'intensité technologique du secteur.** Près de la moitié des dépenses intérieures de R&D des entreprises bourguignonnes se concentrent sur les industries manufacturières de « moyenne haute » technologie.

Figure 17 - Répartition de la dépense intérieure de recherche et développement
Source : MENESR, 2003



Le secteur textile, habillement et cuir est classé en **« faible technologie »**. La lecture du graphique précédent permet de constater que pour ce type d'activité qui regroupe, **outre le textile, un certain nombre de domaines d'activités** (papier, imprimerie et édition, alimentation, boissons et tabac, bois

[53] Source www.insee.fr Insee Bourgogne.
[54] ARIST Bourgogne est un service de la CRCI spécialisé dans la veille concurrentielle, économique et technologique ainsi que dans l'assistance à l'innovation les entreprises.

et meubles), **la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises de Bourgogne est légèrement supérieure à cette même dépense au niveau national.**

4.2.3. Quelques entreprises de Bourgogne auditionnées

CRST - Conseils Recherches en Substrats Textiles (Gissey-le-Vieil en Côte-d'Or)

Au cours de ses travaux, la commission a entendu Monsieur Laurent MATHIEU, président directeur général et créateur de CRST en 1986. Cette entreprise familiale, axée dès l'origine sur l'évolution vers les textiles techniques et les matériaux composites, est **aujourd'hui spécialisée dans les applications industrielles des matériaux composites.**

De 1986 à 1993, CRST connaît une phase de croissance avec la création d'une unité de production et bénéficie d'un atelier mécanique autonome et intégré (effectif de l'entreprise : 14 personnes). Après une période de graves difficultés fin 2004, causées en partie par la perte de 3 clients qui représentaient 75 % du chiffre d'affaires, l'entreprise licencie et n'emploie plus que 2 salariés en 2005. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 4 personnes. **L'objectif est désormais de diminuer ou d'arrêter la fabrication de pièces en matériaux composites pour se concentrer sur la recherche d'une part, et d'autre part, sur la création d'une unité de tissage.** L'entreprise mène actuellement un projet (avec l'aide de l'ANVAR-OSEO) relatif à la production industrielle et à l'industrialisation de machines créées par CRST.

- **La production de CRST**

Les tissus emboutissables, déformables, produits par CRST présentent l'avantage d'une fabrication économique. **Un nouveau produit en thermoformable permet de réduire le cycle de production à quelques minutes,** ce qui présente un très grand intérêt pour l'industrie automobile. Le prix au poids est dépendant de l'épaisseur des tissus : plus un tissu est fin, plus il est difficile à produire et plus il est cher. Le tissu de carbone vaut 60 euros le kg, la fibre de verre 30 euros le kg : il s'agit de produits à forte valeur ajoutée. Par exemple, une étude de marché a montré qu'il faudrait mettre au point un matériau qui puisse remplacer le métal dans la coquille des chaussures de sécurité (intérêt pour les zones sécurisées avec détecteurs de métaux ou pour le travail dans des chambres froides…). Si l'entreprise parvient à élaborer ce composite, ce sont 40 000 m^2 qu'il faudra produire.

- **L'emploi**

CRST, entreprise implantée dans l'Auxois, attachée à la Bourgogne et au département de la Côte-d'Or, emploie du personnel local, non spécialisé et formé dans l'entreprise. Aujourd'hui, la capacité de production de l'entreprise est de 40 tonnes par an. Une machine qui produit 15 à 20 tonnes par an correspond à un poste. Une production prévisionnelle de 100 tonnes en 2008 porterait les effectifs à 4 ou 5 personnes, dont un technicien (niveau BTS).

DIM - DBApparel (Autun en Saône-et-Loire)

Ce paragraphe ne fournit pas d'information sur la stratégie industrielle de DIM Autun, les dirigeants du groupe n'ayant pas répondu favorablement à l'invitation du CESR. Ainsi, seuls des éléments relatifs à la recherche et l'innovation du groupe DBApparel, objet de l'audition de la personne représentant l'entreprise DIM, constituent les apports de cette audition.

Dans le cadre de ses travaux, la Commission a auditionné Madame Anne-Christine AYED, directrice Recherche et Innovation du groupe DBApparel, groupe international regroupant 14 marques dont DIM. Cette audition a fait ressortir la stratégie développée par le groupe qui consiste à **évoluer d'une entreprise manufacturière vers une société marketing axée sur les clients et les consommateurs.**

- **Organisation du groupe DBApparel et culture d'innovation**

Pour chacune des 14 marques, le design et le développement des produits traditionnels (coupé/cousu) sont placés sous la responsabilité directe de la marque : 80 % de ces développements sont externalisés chez les fournisseurs de produits finis. En revanche, la recherche et l'innovation est une fonction centrale au sein du groupe et mise au service des marques.

Pour relancer l'innovation, le groupe DBApparel a :

- défini la stratégie d'innovation : produits et communication des marques,
- défini son objectif : au minimum une « innovation produit » par collection,
- déployé des ressources marketing et R&D focalisées sur l'innovation,
- renforcé l'utilisation de ressources R&D externes en développant le partenariat avec les fournisseurs, les clients, les universités, les pôles de compétitivité, les réseaux d'inventeurs, les « hot houses »,
- développé et mis en place le processus d'innovation depuis la génération d'idées jusqu'à l'exécution,
- créé l' « *innovation board* » conseil de l'innovation, réuni plusieurs fois par an, qui implique le comité de direction.

Ainsi, DBA développe une forte culture d'innovation et mesure les progrès avec des indicateurs de performance (dont notamment le pourcentage de ventes de produits innovants par rapport à l'ensemble des ventes).

- **DIM : Autun et Château-Chinon**

Les différentes marques du groupe ont toujours développé, à un rythme plus ou moins soutenu, une culture d'innovation : depuis 1962, avec la création des bas sans couture, jusqu'en 1999 avec la mise au point d'une lingerie minimaliste sans couture. À noter en 1998, le lancement par DIM du « *Cosmetiq' beauté* », fusion de 2 univers : le collant et le cosmétique. De 2001 à 2007, phase d'accélération de l'innovation avec, en 2001, la création de « *body touch* », le soutien-gorge sans fil ni couture produit sur une ligne entièrement automatisée. DIM était seul au monde à maîtriser cette technologie avec une très grande qualité de production, l'entreprise a beaucoup investi à Autun, ce qui a motivé les équipes. En 2007, la dernière innovation de DIM, « osmose » (nouvelle génération de soutien-gorge moulé où l'armature est remplacée par une structure en silicone), fruit de beaucoup d'investissements à Autun, rencontre un grand succès et dynamise l'entreprise.

Le marché du chaussant accuse une baisse de 5 à 7 % par an, la baisse est moins forte pour DIM : moins 2 %. **L'entreprise a anticipé il y a 2 ans et a décidé de scinder deux secteurs : d'une part, la production et, d'autre part, la Recherche & Développement**. Le site de Château-Chinon était totalement consacré à la **production de chaussant, à faible valeur ajoutée : le passage d'une société manufacturière à une société marketing impose l'arrêt de ce type de fabrication**. Pour ce qui concerne le site d'Autun, tout a été restructuré : les effectifs affectés sur la partie recherche du chaussant ont été divisés par deux, il n'y a pratiquement pas eu de licenciements secs : les personnes ont été réaffectées sur la recherche du secteur sous-vêtement.
Le problème est de reclasser les personnes quand on ferme une usine qui employait du personnel peu qualifié, comme à Château-Chinon : certains personnels pourront se reconvertir en R & D, sur des postes de technicien ; pour d'autres, cela ne sera pas possible.

La Recherche et Innovation du groupe est basée à Autun. Par ailleurs, Autun est un site de production pour les produits dits technologiques (soutien-gorge Osmose). La stratégie d'entreprise oblige à réfléchir à l'échéance de 5 à 10 ans. L'enjeu est de sauver les entreprises et de sécuriser les emplois, même s'il ne s'agit pas obligatoirement du même type d'emplois. Par ailleurs, il n'est pas très facile de recruter des personnels jeunes, formés dans les domaines de la recherche et de l'innovation et qui acceptent d'aller vivre à Autun, loin des avantages des grandes villes.

Entreprise PATOURET-DUBOIS et fils (Avallon dans l'Yonne)

Entreprise implantée à Avallon et positionnée sur des productions techniques, aux performances très pointues, l'entreprise PATOURET-DUBOIS et fils est dirigée vers l'industrie de l'aciérie, de l'étanchéité, des chaudières, des tuyaux, du bâtiment : bourrelet calorifuge textile, carton isolant, coquilles laine de roche, feuilles à joints, fibres, joints textiles, tresse Paduflon…

L'activité de l'entreprise suit celle de l'industrie en général et est toujours à la recherche de nouvelles techniques, de nouveaux produits. Sur une production de bas de gamme, il n'y aurait aucune possibilité de survivre face à la concurrence mondiale. **Sur des productions techniques, les exigences de qualité, les délais réduits de fabrication et de livraison freinent la délocalisation d'une entreprise produisant de petits volumes.** *« En restant petit, on est imbattable et on restera en France »*, il n'en serait pas de même avec une production de dizaines de milliers de tonnes qui, immédiatement, intéresserait l'Inde ou la Chine. L'entreprise ne rencontre pas de difficultés de recrutement, forme ses salariés en interne et ne demande pas de formation spécifique préalable.

L'approvisionnement en matières premières ne pose pas de problème à l'entreprise : la production de bourrelet calorifuge textile s'effectue à partir de chutes, de découpes, d'effilochés. La production est tributaire de plusieurs facteurs : d'une part, la nécessité d'utiliser de moins en moins de matière pour une application donnée et, d'autre part, le choix final qui appartient aux architectes, aux plombiers (choix d'utiliser le bourrelet de préférence au manchon en mousse, plus rapide à poser). Pour ce qui concerne le chanvre, cultivé dans l'Est de la France, l'avenir dira si cette fibre connaîtra un essor ou si ses applications resteront marginales.

REMI CONFECTION (Longvic en Côte-d'Or)

REMI CONFECTION, entreprise créée en 1955, emploie aujourd'hui 16 salariés à Dijon, dont 10 dans l'atelier de confection. Aujourd'hui, tout part de Dijon : la création et les mises en fabrication gérées par ordinateur et transmises par l'internet à l'usine installée en Tunisie où travaillent 40 personnes. L'implantation en Tunisie ne constitue pas une délocalisation, elle a permis à la société de se positionner sur le marché et de se développer en embauchant, notamment à Dijon.

L'audition de Monsieur Pierre LAMBEY, gérant de la Société REMI CONFECTION, a mis en lumière les points suivants :

Quelques données parlantes : le prix de revient de la fabrication d'une blouse

- Le prix moyen d'une blouse vendue à un revendeur se situe à 12 euros,
- Le prix de revient d'une blouse fabriquée à Dijon s'établit entre 15 et 20 euros,
- Une blouse fabriquée en Tunisie revient à 8 euros,
- Une blouse fabriquée en Chine revient à 4,50 ou à 5 euros, selon les quantités.

Il faut entériner le fait qu'il n'y aura plus d'industrie de main-d'œuvre en France : cela s'accompagne de la perte des savoir-faire et des connaissances techniques. Il faut très vite mettre au point les produits de demain car on **casse les derniers outils**. Le départ des outils de fabrication s'accompagne du **départ des fournisseurs d'accessoires** : aujourd'hui, l'entreprise ne trouve plus, en France, de fournisseurs de fermetures à glissière ou de lacets, par exemple. Tout est acheté à l'étranger, la fabrication du produit semi-fini à l'étranger a pour conséquence une baisse de la fantaisie, du nombre des salons consacrés à la mode, et l'on voit de grandes firmes, comme Décathlon et Carrefour installer leurs bureaux de stylistes à Hong-Kong.

L'évolution de la nature des emplois entraîne la nécessité de **disposer d'une main-d'œuvre de conception, formée à ces nouveaux métiers**. On ne recherche plus des personnes uniquement titulaires de CAP mais avec des formations de type BAC professionnel et BTS. Dans la pratique, l'entreprise souhaite recruter des titulaires de BTS qui disposent également d'une formation au niveau du CAP, qui sachent travailler. Il faut noter que suite aux fermetures des sites de production en France, il n'y a plus assez de terrains de stage pour les jeunes en formation.

TEXTILOT (Varennes-Vauzelles dans la Nièvre)

Dans le cadre de leurs travaux, les membres de la commission ont visité l'entreprise TEXTILOT, entreprise trentenaire qui emploie 370 salariés en CDI et 20 intérimaires.

Pour son président directeur général, Monsieur Gilles DEMANGE, un constat s'impose : « *le textile en France est mort, la production textile française a été tuée par la mondialisation. Toute aide à la production textile, toute subvention destinée à la fabrication de masse est à fonds perdus* ». Seules peuvent subsister des fabrications à forte valeur ajoutée : la créativité, l'extrême qualification, le luxe, tout ce qui a trait à l'image de la France.

Selon Monsieur Gilles DEMANGE, ce qui fait la force et le succès de TEXTILOT, c'est sa démarche originale : partir de l'élément final, **le prix du marché, le prix que le consommateur est prêt à payer pour un produit**. A partir de ce prix du marché, il s'agit de définir une ligne de produits qui permette ce prix de vente, en recherchant les gains de productivité afin de pérenniser la société.

95 % des collections commercialisées par TEXTILOT sont conçues par son service de stylistes. Les magasins pilotes assurent le contact avec le consommateur et permettent de toujours rester en lien avec ses attentes et besoins (prix, tailles…).

Le premier maillon de l'activité est la mondialisation : les produits arrivent, via le port du Havre ou de Marseille, du Bengladesh, de Chine, d'Inde, de Turquie ou du Maghreb, chacun de ces pays ayant sa spécificité textile. **Tout l'enjeu consiste à contrôler la qualité, assurer la préparation du produit et le diriger dans l'un des 1 750 points de vente**, là où il sera bien vendu.

La formation s'effectue en interne, 60 % du personnel possède un niveau BAC+2, sur des postes en autonomie, avec la responsabilité totale du client, du début à la fin. L'entreprise effectue une sélection à l'embauche, organisation très stricte et procédures draconiennes sont nécessaires pour livrer 1 750 clients toutes les semaines.

VIBEL (Bazarnes dans l'Yonne)

L'entreprise VIBEL, positionnée sur une niche de l'équipement de la maison, l'ameublement et la décoration pour la chambre d'enfant, traite de petits volumes de production textile. En 2000, l'atelier de création textile de Bazarnes a été installé quand la fabrication sous-traitée dans le Jura et en Rhône-Alpes a été relocalisée sur le site de production de Bazarnes. Certes, la fabrication en France

coûte plus cher qu'une fabrication importée ; cependant, sur les **petits volumes,** l'entreprise n'a aucun intérêt à délocaliser car il faut intégrer les coûts importants du transport par container, du stockage, des délais de fabrication et de livraison, mais aussi et surtout le problème de la qualité insuffisante des productions importées. Pour VIBEL, **positionnée sur une niche avec une fabrication haut de gamme,** la fabrication à Bazarnes est un atout : réactivité, stock minimal et garantie de la qualité du produit sont à la base du succès de l'entreprise.

L'entreprise VIBEL rencontre des problèmes de recrutement car il n'y a pas de centre de formation de couturières dans l'Yonne. Les personnes sont formées à Dijon ou à Troyes et il est très difficile de les attirer à Bazarnes. Cependant, l'entreprise ne recherche pas obligatoirement des personnes titulaires du CAP, la formation s'effectue en interne, ce qui présente pour VIBEL l'avantage de disposer de personnes totalement opérationnelles sur les produits, les process et les machines qui seront utilisés sur le poste même de travail.

4.2.4. Quelques autres entreprises bourguignonnes

AARON (Arleuf dans la Nièvre)

AARON fabrique et commercialise des articles textiles de protection de literie (housses de matelas et oreillers), des accessoires de puériculture (housses multi-usages) et des articles d'hygiène.

ATELIERS DE L'ARMANÇON (Semur-en-Auxois en Côte-d'Or)

Les Ateliers de l'Armançon, **sous-traitant d'articles de maroquinerie pour les plus grands noms du luxe** (dont Louis Vuitton, les maisons Guerlain, Christian Lacroix et Christian Dior), connaissent aujourd'hui une reprise d'activité après les difficultés du marché du luxe qui avaient conduit l'entreprise à une profonde restructuration financière en 2004. En 2007, l'entreprise investit 6 millions d'euros à Semur-en-Auxois, construit une aire de stockage des cuirs, un atelier de découpe ainsi qu'une zone de stockage et d'expédition des produits finis. Les Ateliers de l'Armançon disposent de plusieurs autres implantations en France (à Saulieu en Côte-d'Or ainsi que dans l'Aube, la Marne, le Pas-de-Calais), ils emploient près de 1 000 personnes et réalisent 92 millions d'euros de chiffre d'affaires non consolidé[55].

CLAYEUX SA (Montceau-les-Mines en Saône-et-Loire)

Créée en 1953 pour produire de la maille rectiligne, cette entreprise produit, sous sa marque, des **vêtements pour enfants**. Elle vient d'ouvrir une boutique à Pékin et au Kazakhstan. En 2005, elle employait environ 160 salariés sur le site de Montceau-les-Mines.

RCY - REYNAUD CAUVIN YVOSE (Louhans en Saône-et-Loire)

Petite entreprise familiale créée en 1933, **RCY est spécialiste de la confection de tissus textiles techniques.** Elle a su étendre son champ d'actions et ses marchés pour compter aujourd'hui 22 collaborateurs répartis entre son site de production basé à Louhans (Saône-et-Loire) et son bureau d'études situé à Villefontaine (Isère).

[55] D. HUGUE, *Les Ateliers de l'Armançon investissent 6 millions d'euros à Semur-en-Auxois* – Les Échos, 30 juillet 2007.

RCY rejoint le groupe BHD en 2004, n°1 français de la confection de tissus techniques qui regroupe plus de vingt sociétés dans des secteurs d'activités divers. A l'origine orientée vers les marchés agricoles, RCY est aujourd'hui présente dans les domaines de l'humanitaire, de l'industrie, de la défense, de la protection civile et de la protection de l'environnement. Proposant de nombreuses applications en matière de tissu textile technique, **RCY présente néanmoins trois spécialités : les barrages antipollution, les citernes souples ouvertes ou fermées pour stockage et les tentes de secours à arceaux gonflables.**

PROCOVES (Semur-en-Auxois en Côte-d'Or)

Depuis près de 30 ans, **PROCOVES implanté à Semur-en-Auxois conçoit, fabrique et commercialise des gants de protection destinés aux utilisateurs industriels**, aux services publics, aux grandes administrations, à l'armée, aux pompiers et aux distributeurs **d'équipement de protection individuelle.**

En décembre 1997, PROCOVES a rejoint le Groupe WELLS LAMONT, premier producteur mondial de gants de protection. Ce groupe gère plus de 50 unités de production, fabrique et vend plus de 100 millions de paires de gants par an, il emploie 6 500 personnes à travers le monde.

TROUILLET & Cie (Chauffailles en Saône-et-Loire)

Cette entreprise, spécialisée dans la création, la commercialisation et la fabrication de tissu sportswear pour homme, femme et enfant, emploie environ 80 salariés et a réalisé, en 2005, un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros, dont la moitié à l'export. Ses clients sont Lacoste, Newman, Camaïeu, Promod, Chipie…
Dans le prolongement de la dynamique de formation introduite par l'opération de réflexion stratégique collective MUTEX, l'entreprise a mis en place un plan de formation ambitieux : ainsi, 5 000 heures ont pu être réalisées avec l'aide des subventions européennes (FSE) régionales mobilisées par FORTEXHA. En 2004-2005**, plus de 20 % de la masse salariale ont été consacrés à la formation** qui constitue un des instruments de réponse aux objectifs que l'entreprise s'est fixés dans le cadre de **MUTEX : rester performant par la mise en place d'une structure souple, capable de s'adapter en permanence aux mutations du secteur**[56].

4.3. EMPLOIS, SALAIRES ET FORMATION EN BOURGOGNE

4.3.1. Les offres d'emploi du secteur textile en 2006

Les offres d'emploi du secteur textile représentent 0,4 % du total des offres d'emploi en Bourgogne en 2006 et 4,5 % des offres d'emploi des métiers de l'industrie.
61 % des offres d'emploi des métiers du textile concernent le métier d'opérateur d'entretien des articles textiles.

[56] La lettre FORTHAC, Le partenaire de votre dynamique de formation, numéro 19, janvier 2005.

Le tableau présenté ci-dessous détaille les **256 offres d'emploi** des métiers du textile enregistrées en Bourgogne en 2006. Il convient de noter que **158 de ces offres concernent le métier d'opérateur d'entretien des articles textiles**[57].

Selon le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) « cet emploi/métier est accessible le plus souvent sans formation particulière. Dans ce cas, une adaptation au poste de travail est assurée par l'entreprise. L'accès est facilité aux titulaires de formations de niveau V dans le domaine de l'entretien des textiles en entreprise industrielle ».

Métiers offerts dans l'industrie textile (ROME) en 2006	**Nombre d'offres d'emploi enregistrées**	**Part en %**			**Évolution 2005/2006 en %**
		CDI ou CDD de plus de 6 mois	**CDD ou mission intérimaire de 1 à 6 mois**	**CDD ou mission intérimaire de moins d'un mois**	
Opérateur d'entretien des articles textiles	158	27,2	69,0	3,8	-9,7
Opérateur d'assemblage-montage des industries de l'habillement et autres fabrication à base d'étoffes	53	34,0	58,5	7,5	-29,3
Opérateur d'assemblage-montage des industries des cuirs et peaux et matériaux associés	16	18,8	81,3	0,0	-30,4
Opérateur d'atelier de coupe des industries des matériaux souples	13	23,1	61,5	15,4	-27,8
Opérateur de finition des industries des matériaux souples	4	25,0	75,0	0,0	-50,0
Conducteur de machines de filature textile	4	0,0	100,0	0,0	100,0
Teinturier-coloriste des industries des matériaux souples	2	50,0	50,0	0,0	0,0
Visiteur-contrôleur des industries des matériaux souples	2	100,0	0,0	0,0	0,0
Conducteur de machines de fabrications de produits textiles	2	100,0	0,0	0,0	100,0
Préparateur de produits des industries des matériaux souples	1	0,0	100,0	0,0	0,0
Ensemble des offres pour des métiers de l'industrie textile	***255***	***28,6***	***66,7***	***4,7***	***-16,9***
Ensemble des offres d'emploi enregistrées pour des métiers de l'industrie	5 733	40,9	51,4	7,7	6,1
Ensemble des offres d'emploi enregistrées	**78 513**	**41,8**	**40,0**	**18,2**	**5,7**

Figure 18 - Les offres d'emploi en Bourgogne en 2006
Source : C2R Bourgogne

[57] ROME : définition de l'emploi/métier d'opérateur d'entretien des articles textiles :
- Il effectue, manuellement ou à l'aide d'une machine, les opérations destinées à l'entretien des articles textiles en blanchisserie industrielle.
- Il réceptionne la marchandise, effectue le tri des articles, repère et identifie les taches et les différents textiles en fonction de leurs caractéristiques et réactions aux produits nettoyants.
- Il réalise les opérations de nettoyage (par blanchissage ou nettoyage à sec) et de finition (pressage, repassage).

4.3.2. Les demandes d'emploi du secteur textile en 2006

On recense 251 demandeurs d'emploi (catégories 1 et 6) inscrits sur des métiers de l'industrie textile à fin mars 2007, soit 5,1 % des demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers de l'industrie.[58]

Près de 2/3 (65,7 %) des demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers de l'industrie le sont sur **le métier d'opérateur d'assemblage-montage des industries de l'habillement et autres fabrications à base d'étoffes[59].**

Le ROME donne la définition du métier **d'opérateur d'assemblage-montage** : il « réalise une fraction déterminée d'opérations de préparation, de décoration et de montage en série d'articles de l'habillement ou d'autres fabrications à base d'étoffes (tentes, bâches, parachutes...), à l'aide d'une machine à coudre programmable ou non (piqueuse plate, surjeteuse, automate de couture...), il peut être amené à réaliser des prototypes de vêtements et à organiser le travail d'une équipe ».
Ce métier est accessible généralement sans formation particulière. Dans ce cas, l'entreprise assure l'adaptation au poste de travail. L'accès est cependant facilité aux titulaires de formations spécifiques de niveau V dans le domaine de l'habillement ou des industries mailles habillement.

On peut constater le décalage entre les offres et les demandes d'emploi du secteur textile :

61 % des offres d'emploi concernent **le métier d'opérateur d'entretien des articles textiles,**

65 % des demandes d'emploi sont enregistrées sur le **métier d'opérateur d'assemblage-montage** (qui, par ailleurs, accuse une baisse de - 29,3 % des offres sur la période 2005-2006).

4.3.3. Insertion dans la vie active et insertion professionnelle des apprentis

Les données et définitions de ce chapitre émanent du C2R Bourgogne, Centre régional de ressources pour le travail, l'emploi et la formation (étude de juillet 2007).

4.3.3.1. *Définition*

Les enquêtes d'Insertion dans la Vie Active (IVA) et d'Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) sont les **seuls dispositifs nationaux qui renseignent tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale**. Ces enquêtes décentralisées sont pilotées par le ministère de l'Éducation nationale et réalisées avec l'appui des établissements scolaires publics et privés et des centres de formation d'apprentis.

Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale :
- à chaque apprenti qui a quitté son CFA et qui ne poursuit pas d'études (enquête IPA),
- jusqu'en février 2002, à l'ensemble des anciens lycéens et, depuis février 2003, à environ 50 % des anciens lycéens qui ont quitté leur établissement et qui ne poursuivent pas leur formation (enquête

[58] Données C2R Bourgogne – juillet 2007.
[59] Ibidem.

IVA). Depuis février 2005, les lycéens poursuivant en apprentissage ne sont plus considérés comme sortants. Les chiffres de 2000 à 2002 ont donc été recalés afin d'obtenir une évolution cohérente.

43 % des formés à une spécialité de l'industrie textile ont un emploi 7 mois après leur sortie.

4.3.3.2. *Données chiffrées 2001-2006*

	Part en % des effectifs pondérés					Effectifs sortants (hors service national)	Part des filles en %
année de sortie	Emploi non aidé	Mesure (emploi aidé)	Chômage	Inactivité			
2001	66,3	8,4	21,1	4,2		95	100,0
2002	58,5	8,5	33,0	0,0		94	95,7
2005	38,4	8,0	47,2	6,4		125	98,4
2006	36,1	6,9	47,2	9,7		72	98,6
Tous domaines de formations 2006 (*)	51,3	11,6	33,2	3,9		4 773	50,9

Figure 19 - Situation des anciens lycéens sept mois après leur sortie de formation dans une spécialité de l'industrie textile (niveaux V à III)
Source : Rectorat - SSA - enquête 2006

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- Sortants : jeunes diplômés ou non, ne poursuivant pas d'études,
- Emploi non aidé : jeunes salariés (contrat à durée indéterminée, déterminée ou intérim), installés à leur compte, fonctionnaires, engagés ou aides familiaux,
- Mesure (emploi aidé) : jeunes bénéficiant de contrats emploi-jeune, emploi solidarité, de professionnalisation, d'adaptation, de stages,
- Chômage : jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un,
- Inactivité : jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher.

L'enquête relative à l'Insertion professionnelle des apprentis n'est pas présentée pour l'industrie textile du fait des petits effectifs en formation par la voie de l'apprentissage. A titre d'exemple, en 2006-2007, **seuls 2 formés l'ont été par cette voie**. Par ailleurs, en raison des effectifs et du secret statistique, les formations des niveaux V à III ont dû être agrégées dans les résultats présentés ici.

4.3.4. L'appareil de formation bourguignon

On distingue 3 types de formation professionnelle préparant à des métiers de l'industrie textile.

- **Les formations initiales sous statut scolaire ou universitaire**

Ces formations constituent l'essentiel des formations textiles dispensées en Bourgogne. Ainsi, 214 personnes ont été formées au cours de l'année scolaire 2006-2007 sur l'ensemble du territoire bourguignon.

- **Les formations initiales par apprentissage**

Le CFA de Longvic forme au CAP de tapissier, tapissier d'ameublement en décor (1 personne formée) et au CAP de tapissier, tapissier d'ameublement en siège (1 personne formée).

- **Les formations professionnelles continues des demandeurs d'emploi**

L'AFPA de Nevers dispense les formations suivantes :

- Titre professionnel de technicien en modélisme patronage gradation (11 personnes formées)
- Titre professionnel d'agent de fabrication des métiers de l'habillement (31 personnes formées).

L'AFPA de Saulieu délivre le titre professionnel de piqueur en petite maroquinerie (14 personnes formées).

L'AFPA d'Autun dispense une formation de tapissier (2 personnes formées).

Le centre interprofessionnel de formation continue de l'AGD-CFA de Longvic forme au CAP couture (1 personne formée) et au CAP de tapissier (2 personnes formées).

La carte présentée ci-dessous, réalisée par le C2R Bourgogne, détaille les implantations des établissements bourguignons et précise les effectifs formés dans chacune des structures.

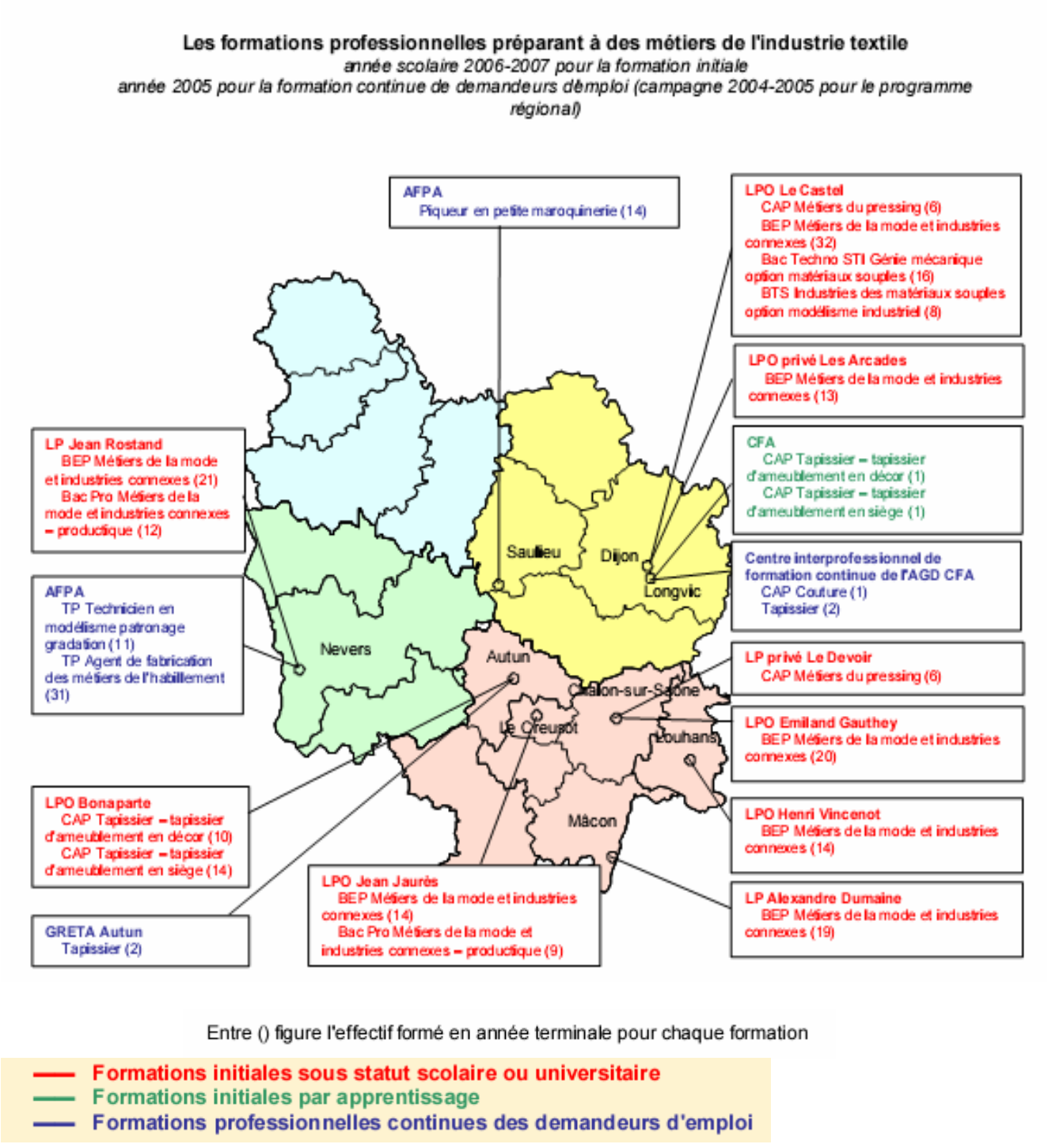


Figure 20 - Les formations professionnelles aux métiers de l'industrie textile en Bourgogne
Source : AFPA, ANPE, ASSEDIC, Conseil régional et Rectorat - Conception C2R Bourgogne - juillet 2007

L'enseignement supérieur en Bourgogne

- **Une Université en rapport avec la population…**

Par sa population, la Bourgogne se situe au 16ème rang des régions françaises. Il convient de noter que « la population étudiante de Bourgogne est cohérente avec la population totale de la région en ce qui concerne **le cursus universitaire classique du 1er au 3ème cycle** ».

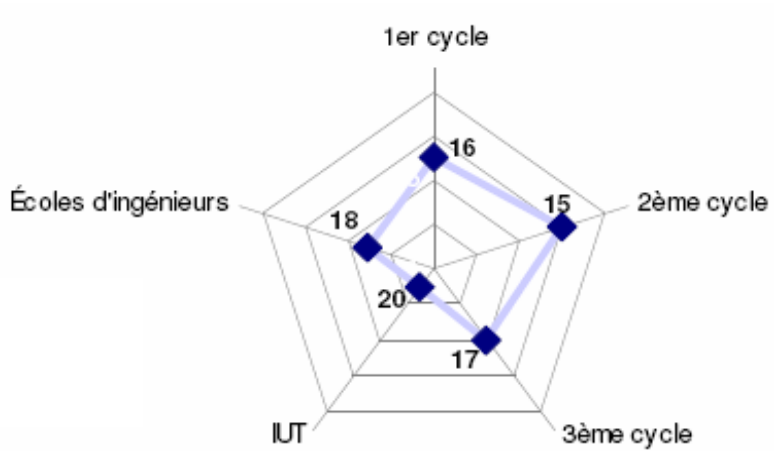


Figure 21- Rang national de la Bourgogne pour le nombre d'étudiants, selon le type d'établissement
Sources : OST, 2002 – MJENR DEP, 2002

- **Une faiblesse pour le nombre d'étudiants en IUT place la Bourgogne au 20ème rang national et le nombre d'étudiants en écoles d'ingénieurs la situe au 18ème rang national.**

Néanmoins, l'évolution des étudiants en écoles d'ingénieurs dans la région est positive avec 31 % d'étudiants ingénieurs en plus sur la période 1996-2002, ce qui est similaire à l'évolution nationale[60].

Pour ce qui concerne le textile, la Bourgogne ne dispose pas d'écoles d'ingénieurs et les élèves ingénieurs doivent se diriger vers des établissements situés dans d'autres régions : Institut textile et chimique de Lyon, École nationale d'ingénieur Sud Alsace à Mulhouse, École nationale supérieure des arts et industries textiles à Roubaix…

[60] Dossier spécial consacré à l'innovation, à la recherche et au développement en Bourgogne, ARIST/CRCI, décembre 2005.

5. CONCLUSION

Dans son avis du 30 avril 1997, le CESR s'était penché sur la situation de ***« l'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne ».***

Même si la présente saisine « ***les solutions textiles demain en Bourgogne*** » semble en constituer un prolongement, il convient de mettre en lumière ce qui sépare ces deux études, à dix années d'écart. Les titres parlent d'eux-mêmes. En 1997, on examinait principalement la situation du textile-habillement ; aujourd'hui, au-delà du seul secteur de l'habillement, c'est tout le champ du textile, **des textiles,** qui constitue l'objet de rapport.

Déjà en 1997, le CESR constatait que « *les difficultés du secteur du textile-habillement résultent de la conjonction d'éléments internationaux et nationaux sur lesquels une Région, aussi volontaire soit-elle, ne peut intervenir seule* ». La première partie de ce rapport a fait la preuve que la mondialisation est encore plus prégnante.

Ainsi, la Bourgogne connaît-elle, à son niveau, les conséquences et les effets de plus en plus marqués de ce « *phénomène d'ouverture des économies nationales sur un marché mondial libéral, lié aux progrès des communications et des transports, à la libéralisation des échanges, entraînant une interdépendance croissante des pays*[61] ». Le nombre d'entreprises textiles en Bourgogne a régulièrement décru : de 226 établissements en 1990, à 176 établissements en 1992, pour aujourd'hui s'établir à 91. Alors que l'on comptait 6 353 salariés dans l'industrie textile en 1995, on ne recense, en 2004, que 3 811 personnes employées dans ce secteur, la disparition de la production de masse expliquant, pour une grande partie, cette hémorragie.

La filière textile est hétérogène : de la fabrication des fils jusqu'au produit fini, en passant par les étapes comme le tissage, l'ennoblissement, le tricotage… Le Service des études et statistiques industrielles constate « ***qu'aujourd'hui l'industrie textile s'oriente vers des produits techniques à plus forte valeur ajoutée afin de mieux résister à la concurrence des pays émergents. Les synergies, dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la formation doivent être développées, en particulier dans le cadre des pôles de compétitivité afin d'aider les entreprises françaises à conserver leur avance technologique[62] ».***

C'est là tout l'enjeu pour les entreprises textiles bourguignonnes qui, malgré une faible représentation de ce secteur au sein de l'économie régionale, doivent trouver les moyens de cette adaptation pour, au minimum, survivre, et peut-être, trouver des voies d'avenir et de développement.

[61] Définition de la mondialisation – Le nouveau Petit Robert de la langue française, édition 2008.
[62] Le textile en chiffres – Sessi - Ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, Production industrielle, hors série 2007.

BIBLIOGRAPHIE

AVIS ET COMMUNICATIONS DES CESR

- C. REVENU, *L'industrie du textile et de l'habillement en Bourgogne*, Conseil économique et social de Bourgogne, 30 avril 1997.

RAPPORTS ET ETUDES

- R. AVISSE, P. DUMONT, M. FOUQUIN, G. MINVIELLE, P. MORAND, *Mondialisation et régionalisation : le cas des industries du textile et de l'habillement*, Centre d'études prospectives et d'informations internationales, septembre 2002.
- *Promouvoir une mondialisation juste dans le secteur des textiles et de l'habillement dans un environnement « post AMF »*, Bureau international du travail, 2005.
- I. VALLEE, *PME, innovation technologique et secteurs d'application : textile-habillement (2004)*, OSEO-ANVAR, 2005.
- *Le revers du modèle : la libéralisation du commerce du textile et de la confection profite surtout aux pays qui jouent la carte de la concurrence la plus déloyale*, Confédération internationale des syndicats libres, décembre 2005.
- *Dossier spécial consacré à l'innovation, à la recherche et au développement en Bourgogne, ARIST/CRCI Bourgogne, décembre 2005*
- *L'industrie en France et la mondialisation*, Service des études et statistiques industrielles, 2006.
- *Textiles techniques : le futur se tisse en France*, Direction générale entreprise, février 2006.
- *Études sur les textiles techniques, rapport intermédiaire de fin de phase 1 : périmètre économique du secteur des textiles techniques dans le monde et tendances d'évolution*, cabinet Développement & Conseil, juin 2006.

SOURCES STATISTIQUES

- C. BERTHIER, C. BONSACQUET, P. LIX, F. LOONES, S. MAURY, C. RICCI, J. Y. CAILLEUX, A. MAILLARD, M. RATEAU, *L'aire urbaine d'Autun*, INSEE, juillet 2004.
- S. ADROVER, *L'emploi de 1989 à 2002 en Bourgogne*, INSEE, septembre 2004.
- B. BOUROCHE, F. LOONES, M. POURCELOT, *Spécialisation, concentration et dépendance de l'emploi industriel en bourgogne*, INSEE, novembre 2004.
- *Statistiques du commerce international 2005*, Organisation mondiale du commerce, 2005.
- *Tableaux de l'économie bourguignonne*, INSEE, juillet 2006 et juillet 2007.

PRINCIPAUX SITES INTERNET

www.competitivite.gouv.fr	Les pôles de compétitivité
www.drire.gouv.fr	Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
www.industrie-bourgogne.fr	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Bourgogne
www.industrie.gouv.fr	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi (mai 2007)
www.insee.fr	Institut national de la statistique et des études économiques
www.minefi.gouv.fr	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi (mai 2007)
www.oseo.fr	OSEO
www.polefibres.fr	Pôle fibres Grand Est
www.techtera.org	TECHTERA, pôle de compétitivité des textiles techniques et fonctionnels en Rhône-Alpes
www.ucmtf.fr	Union des constructeurs de matériel textile de France
www.up-tex.fr	Pôle de compétitivité textile UP-TEX
www.wto.org	Organisation mondiale du commerce

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 - LA PRODUCTION FRANÇAISE (ANNEE 2005) 10
FIGURE 2 - LA FILIERE DES TEXTILES TECHNIQUES ET LEURS DOMAINES D'APPLICATION 15
FIGURE 3 - DES MATIERES PREMIERES AUX PRODUITS FINIS ET APPLICATIONS 17
FIGURE 4 - CONSOMMATION MONDIALE DES TEXTILES TECHNIQUES PAR DOMAINE D'APPLICATION EN VOLUME ET EN VALEUR (2004) 20
FIGURE 5 - CONSOMMATION MONDIALE DE TEXTILES TECHNIQUES EN VOLUME (MILLIONS DE TONNES) ET EN VALEUR (MILLIARDS DE DOLLARS) - 1995-2010 21
FIGURE 6 - L'INDUSTRIE DU TEXTILE TECHNIQUE DANS L'UNION EUROPEENNE (2003) 21
FIGURE 7 - PRINCIPAUX SEGMENTS D'APPLICATION DES TEXTILES TECHNIQUES EN FRANCE (NOMBRE D'ENTREPRISES) . 22
FIGURE 8 - PRINCIPAUX SEGMENTS D'APPLICATION DES TEXTILES TECHNIQUES EN FRANCE (CONSOMMATION) 22
FIGURE 9 - STRUCTURE DES EMPLOIS ET SALAIRES : COMPARAISON INDUSTRIE MANUFACTURIERE – INDUSTRIE TEXTILE 25
FIGURE 10 - STRUCTURE DES EMPLOIS DU TEXTILE TRADITIONNEL ET DU TEXTILE TECHNIQUE 26
FIGURE 11 - TAUX D'ACCES A LA FORMATION CONTINUE ET TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE DES ENTREPRISES 26
FIGURE 12- NOMBRE D'HEURES DE FORMATION ANNUELLE PAR SALARIE, SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE 26
FIGURE 13 - PYRAMIDE DES AGES DES SALARIES DE L'INDUSTRIE TEXTILE 27
FIGURE 14 - LES ETABLISSEMENTS DES ENTREPRISES DE 20 SALARIES ET PLUS 28
FIGURE 15 - EFFECTIF DE LA FILIERE TEXTILE-HABILLEMENT EN BOURGOGNE : 1995 ET 2005 29
FIGURE 16 - PRINCIPALES IMPLANTATIONS DES INDUSTRIES DU TEXTILE, DE L'HABILLEMENT ET DU CUIR EN BOURGOGNE (2004) 31
FIGURE 17 - REPARTITION DE LA DEPENSE INTERIEURE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT 32
FIGURE 18 - LES OFFRES D'EMPLOI EN BOURGOGNE EN 2006 39
FIGURE 19 - SITUATION DES ANCIENS LYCEENS SEPT MOIS APRES LEUR SORTIE DE FORMATION DANS UNE SPECIALITE DE L'INDUSTRIE TEXTILE (NIVEAUX V A III) 41
FIGURE 20 - LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES AUX METIERS DE L'INDUSTRIE TEXTILE EN BOURGOGNE 43
FIGURE 21- RANG NATIONAL DE LA BOURGOGNE POUR LE NOMBRE D'ETUDIANTS, SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT ... 44